

Victoire facile du Mexique sur le Canada

[PAGE 13]

TEMPERATURE
BEAU, UN PEU
PLUS CHAUD
(Voir détails page 8)

MONTREAL-MATIN

3

Vol. XVII — No 287.

VENDREDI, 14 JUIN 1946

16 pages

La Gendarmerie à l'oeuvre

2 arrestations en marge d'un marché noir de textiles

[PAGE 2]

Premiers départs pour les épreuves atomiques de Bikini

Ottawa vient d'envoyer un major de l'Armée canadienne pour "couvrir" les épreuves atomiques de Bikini à l'intention de la presse canadienne. Ces expériences sont désignées sous le nom de "Opération Crossroads".

A bord de l'Appalachian, 12. (retardée) — Le correspondant militaire canadien se trouve actuellement à bord du "USS Appalachian", dans le port de San Francisco. Un convoi de trois vaisseaux de la marine américaine, vient de partir de ce havre de la côte ouest pour l'atoll de Bikini. A bord se trouvaient des observateurs officiels et des correspondants de presse des principales nations du monde, lesquels assisteront à l'Opération Crossroads, les épreuves atomiques qui auront lieu en juillet et en août.

Le groupe canadien comprend 3 observateurs du gouvernement dont un journaliste.

Les Canadiens

Ce sont: le vice-maréchal de l'Air, Ernest W. Stedman et le major général "Bob" Lutton, envoyés tous deux en tant que "civils" comme observateurs officiels de notre gouvernement fédéral; ils se sont embarqués à bord de l'USS Panamint; le major H. Stewart, envoyé spécial de presse du gouvernement embarqué sur l'USS Appalachian, navire qui porte toutes les délégations officielles de presse.

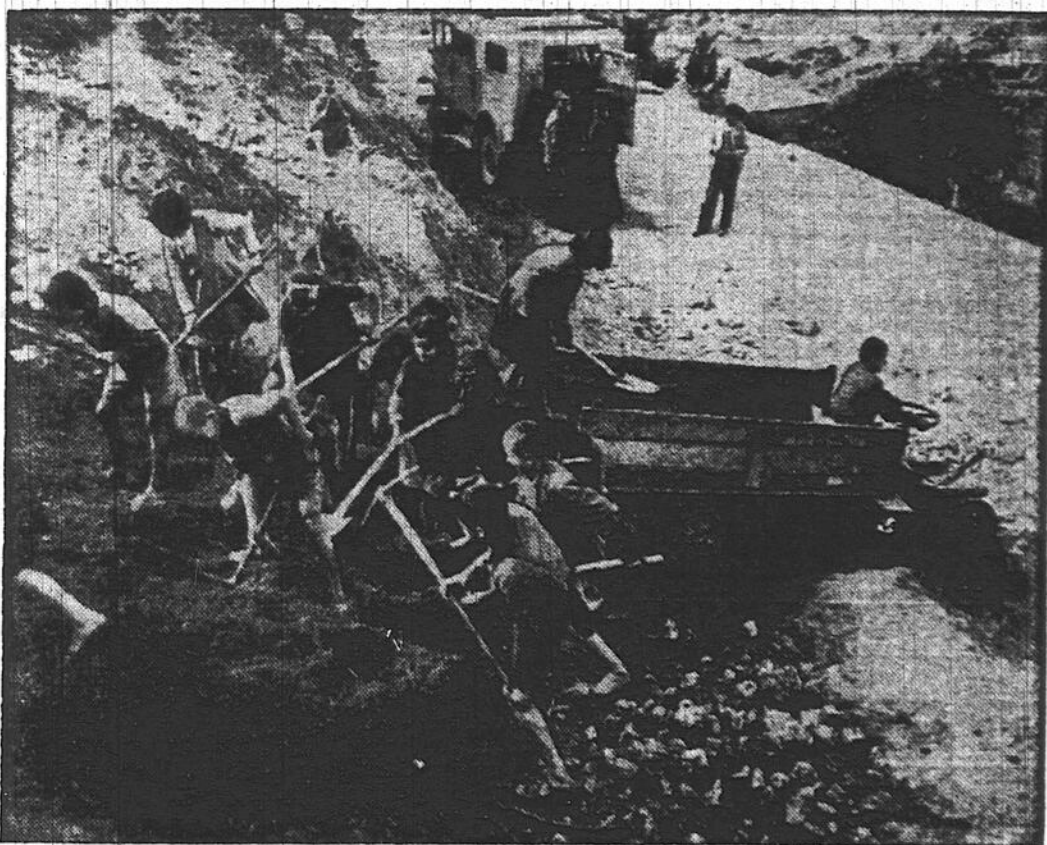
Pour faire contraste avec l'embourgeoisement habituel des moyens

de transport de tout genre, surtout les navires, les observateurs qui vont à Bikini jouissent du plus grand confort, presque de luxe, sur ces bateaux de la marine américaine. Les journalistes occupent des cabines spacieuses pourvues de toutes les commodités, depuis les douches jusqu'aux dactylographes et autres instruments de travail.

Grande difficulté

Dans la même cabine que le correspondant canadien se trouvent les correspondants de presse arabe, mexicain, argentin, russe et chinois. La plus grande difficulté est donc de trouver un langage commun pour converser!

La première escale du convoi est Honolulu, où l'on arrivera le 18 juin. La première explosion atomique doit avoir lieu à l'atoll le 1er juillet, et la seconde, le 20 juillet.



Ces petits Grecs travaillent dur pour aider à reconstruire la maison de leur institutrice. Armés de pioches et de pelles, ils emploient leurs jeunes bras pour remplir une camionnette de matériaux qui serviront à la fabrication du mortier. La photo fut prise à Kalambaka, en Grèce.

Motion de non-lieu de la défense renvoyée

[PAGE 6]

NOUVEAU COUP DE LA GENDARMERIE

2 arrestations en marge d'un vaste marché noir de textiles

Poursuivant leurs enquêtes en vue de mettre fin à tous les marchés noirs existant actuellement, les agents de la Gendarmerie Royale viennent d'appréhender deux individus, sous l'accusation de conspiration dans un gigantesque trafic de textiles.

Les agents enquêteurs, agissant sous les ordres de l'inspecteur Noël Courtois, rapportaient hier soir qu'il s'agissait là d'un prétexte, car on prévoit plusieurs autres arrestations. Les inculpés sont A. I. Steinberg et Jack Lutterman, co-propriétaires d'un établissement portant la raison sociale de "Les vêtements Jacques", situé au No 1228, boulevard Saint-Laurent. Ils étaient traduits devant le juge Amédée Monet, vers quatre heures, hier après-midi. Le procureur spécial de la poursuite, Me Léon Crestohl, C.R., insista pour que le juge fixe un fort cautionnement pour la mise en liberté provisoire des accusés, par suite de la gravité de leurs offenses. Toutefois, l'avocat des inculpés, Me Marcel Gaborry, C.R., fit remarquer au juge qu'il était fort tard pour exiger un cautionnement élevé, comme les banques étaient fermées. Il demanda au juge de remettre les prévenus en liberté sur parole, s'engageant à répondre personnellement de ses clients. Le juge se rendit à la demande de Me Gaborry. Les deux inculpés devront donc comparaître de nouveau devant le juge Monet, ce matin, pour connaître le montant qui leur sera imposé comme cautionnement.

Leur arrestation fut effectuée par les agents R.D. Atkinson, F. Law, F. J. Langshaw et W. C. Rahn.

Enquête de deux mois

La police fédérale se livrait à cette enquête depuis plus de deux mois, par suite de la disette de vêtements d'homme, tout particulièrement des chemises et des sous-vêtements. Faisant suite à plusieurs plaintes portées, elle chercha les présumés responsables de ce marché noir.

On annonçait, hier soir, que ce trafic représentait des quantités énormes de textiles et que des sommes fabuleuses y avaient été investies.

Les inculpés devront répondre, entre autres, à une accusation d'avoir disposé illégalement d'habits et de tissus d'une valeur dépassant \$100,000. De plus, ils sont accusés d'avoir écoulé ces marchandises à des prix plus élevés que ceux établis par la Commission des Prix.

Départ de 14 délégués au congrès national de la Ch. des Jeunes

Quatorze délégués au congrès national de la Chambre de Commerce des Jeunes qui aura lieu à Edmonton, le 19 juin, quitteront Montréal, dimanche soir, à bord du Continental Limitée du Canadien National. La délégation comprendra des représentants de la Nouvelle-Zélande et des villes de l'est du Canada.

Parmi les délégués de Montréal on remarque M. Maurice Rinfret, président sortant de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal et Joseph Primeau, président de la fédération régionale des Chambres de Commerce des Jeunes, A. G. Price, délégué officiel du Montreal Board of Trade et directeur national de la Canadian Junior Chamber of Commerce.

Parmi les autres délégués, mentionnons : Léonard Roy et Pierre Masson, de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, Gérard Gardeau et Paul Laferrière, Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan Falls.

Avant de revenir à Montréal, les délégués visiteront quelques villes canadiennes de l'ouest dont Victoria et Vancouver, ainsi que le parc national Jasper dans les Rocheuses canadiennes.

TEMPÉRATURE

Une région de haute pression s'étendant de l'ouest de la baie d'Hudson aux Grands Lacs amène dans l'est du Canada un courant d'air frais. Les températures dans les districts québécois sont environ 10 degrés au-dessus de la normale pour cette époque de l'année. On attend une légère amélioration aujourd'hui. Prédiction: Beau et un peu plus chaud. Vents légers. Maximum à Montréal et à Ottawa, 69 degrés, Sherbrooke, 67 degrés, dans les Laurentides, 65. Sommaire: Beau, un peu plus chaud.

Une grande émulation chez les conseillers

La nomination des trois délégués au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, du 24 au 27 juin à Vancouver, constitue présentement la principale préoccupation des conseillers municipaux. Est-ce à cause de l'attrait du voyage, mais surtout, avons-nous vu le choix de délégués soulever un tel intérêt.

La procédure suivie dans les circonstances actuelles a aussi donné lieu à un certain mécontentement, attribuable à la brièveté du délai entre la décision du Comité exécutif d'envoyer un représentant de chaque catégorie du Conseil, et la date où ce choix devra être fait. Mais on a expliqué qu'il s'agit là d'un cas de force majeure, de sorte que l'administration n'est pas à blâmer.

Chez les "B"

Chez les conseillers "A" et "C" le choix semble se faire assez bien, et l'on serait même d'accord sur les représentants à déléguer à Vancouver. C'est chez les membres de la classe "B" que l'on constate le plus d'émulation. Il se fait présentement une telle cabale en faveur de tel ou tel candidat que l'on pourrait se croire à la veille de la nomination des membres du Comité exécutif, ou d'une commission quelconque.

Parmi les délégués probables, on mentionnait hier les noms de M.M. J.-E. Jeannotte ou Victor Lévesque pour la classe "A"; Dave Rochon pour la classe "B"; et Jean Morin ou Fewkes pour la catégorie "C".

Un sixième carnet de rationnement

Le président de la Commission des Prix, M. Donald Gordon, annonce l'émission du sixième carnet de rationnement.

La distribution en sera faite au cours de la semaine du 9 septembre. On publiera, à ce moment-là, dans tous les journaux, la liste complète des centres de distribution et les consommateurs pourront alors se procurer leur carnet au centre le plus rapproché.

Il sera très important d'obtenir son nouveau carnet durant la semaine spéciale de distribution car autrement l'on pourrait risquer de manquer de coupons.

Comme par le passé, l'Administration du rationnement fera appel à un grand nombre de volontaires pour cette distribution.

M. Boudreau chef du bureau du greffier

A sa réunion d'hier matin, le Comité exécutif a approuvé un rapport du greffier de la Cité désignant M. Gérard Boudreau au poste de chef de bureau de cet important département, laissé vacant par le départ de M. Lucien Héty, promu au poste de directeur-adjoint des services.

Perreault nie avoir volé une automobile

Comparassant, hier après-midi, en correctionnelle devant le juge Amédée Monet sous l'accusation d'avoir volé une automobile appartenant à la Société d'Adoption et de Protection de l'enfance le 10 juin dernier, Roger Perreault, 544 est, rue Ontario a nié sa culpabilité sous ce chef d'accusation. Son enquête s'instruit le 20 juin prochain.

Un médecin de Montréal arrêté dans l'affaire des narcotiques

Les autorités de la Gendarmerie Royale nous rapportaient, hier soir, une autre arrestation en marge du trafic des narcotiques. Il s'agit cette fois d'un médecin de Montréal, le Dr GEORGES-EMILE POIRER, 7738, rue De Gaspé. L'inculpé fut appréhendé hier après-midi, sous l'accusation d'avoir vendu des capsules d'héroïne. Il doit comparaître, ce matin.

Hier après-midi, Pierre-Emile Mathieu, vétérinaire de la rue Sherbrooke est, appréhendé par les agents fédéraux sous l'accusation d'avoir vendu des capsules d'héroïne, comparait devant le juge Amédée Monet. Il protesta de son innocence. Le juge fixa son procès au 20 juin et refusa tout d'abord de lui accorder tout cautionnement.

Toutefois, sur les représentations de l'avocat de l'inculpé, Me Alexandre-Chevalier, le juge revint sur sa décision et imposa un cautionnement de \$3,500 pour sa remise en liberté provisoire.

Elu candidat libéral officiel dans Compton

BURY, 13, (Spécial à "Montréal-Matin").—Un cultivateur de Bulwer, dans les Cantons de l'Est, a été choisi, ce soir, au cours d'une convention, tenue à Bury, près de Sherbrooke, candidat officiel du parti libéral aux prochaines élections complémentaires de Compton. Il s'agit de M. W. S. Laberee. Les élections dans ce comté auront lieu le trois juillet prochain. Elles ont été rendues nécessaires par la mort du député libéral du comté, M. Duffy.

2 enfants blessés dans deux accidents

Deux enfants furent assez grièvement blessés dans deux accidents survenus hier après-midi. Jacqueline Gagnon, âgée de 9 ans, demeurant au no 55931, rue Laurendeau, fut transportée à l'hôpital Western, souffrant de contusions généralisées. Elle fut heurtée par une motocyclette, en face du no 1803, rue de l'Eglise. Le chauffeur, M. Jean-Louis Martin, 3844, avenue Girouard, stoppa pour aller se porter au secours de sa victime.

Charles Mitchell, bébé de deux ans, dont les parents demeurent au no 852, rue William, est actuellement au Children's Memorial Hospital, souffrant de graves blessures. L'enfant fit une chute d'un troisième étage, alors qu'il était à jouer sur le balcon de la demeure de ses parents.

Société des scripteurs de radio à Montréal

Les scripteurs des postes de radio de la ville de Montréal se sont réunis hier soir pour former une société. Les officiers suivants furent élus: président, M. Robert Choquette; vice-président, Laurette Larocque Auger; trésorier, Laurent Jodoin; secrétaire, Marcel Gagnon; directeurs, Louis Morisset, René O. Boivin, Lillianne Dorsenn, Ovide Légaré et Louis Pelland.

Plongeon mortel d'un ouvrier dans un puits d'ascenseur

Le coroner Duckett tiendra enquête, ce matin, sur la mort tragique de M. FREDERICK ROMBIE, 52 ans, demeurant au No 3237, rue Mercier, à Tétraultville. M. Rombie travaillait pour le compte de la compagnie Otis Fensom Elevator, au magasin Larivière & Leblanc, 905, rue Sainte-Catherine est, au moment de l'accident qui lui coûta la vie.

Il était environ 4 h. 30, hier après-midi. Alors qu'il était monté sur un madrier, dans le puits de l'ascenseur, au quatrième étage, il perdit l'équilibre et plongea dans le vide. Il fut précipité, tête première, dans la cave. On se porta à son secours, mais il avait été tué raide. Le cadavre fut transporté à la morgue.

Les agents Rolland Bastien et Gérard Soucy, de la radio-patrouille No 23, firent enquête sur les lieux.

La situation dans le Textile

Le Conseil national d'United Textile Workers of America se réunira en session plénière, en fin de semaine, pour étudier la situation des grèves dans l'industrie textile en Ontario et au Québec, a annoncé M. R. K. Rowley, directeur canadien de l'union.

Selon lui, la session aura lieu les 15 et 16 juin et réunira environ 30 délégués des 19 locaux de cette union, installés en Ontario, au Québec et dans les provinces maritimes.

Cette décision fut prise par suite des grèves faites par 6,000 employés du textile, à Valleyfield et Montréal. Aucun signe de règlement de ces disputes n'est signalé à la fin de la deuxième semaine de grève.

Les compagnies ont annoncé qu'elles prendraient des "mesures définites pour leur protection", d'ici deux jours, pour permettre aux employés, désireux de travailler, d'aller et venir dans les usines sans être molestés par les grévistes. Les autorités n'ont toutefois pas révélé de quelles mesures il s'agit.

Le concours des fanfares des bataillons de réserve

C'est ce soir qu'aura lieu le Concours des Fanfares des bataillons de Réserve du district de Montréal.

Ce concours aura lieu à l'arsenal des Hussards, sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Les unités qui y participeront sont: Le Royal Montréal Régiment, les Fusiliers Mont-Royal, le Régiment de Châteauguay, le Victoria Rifles of Canada et le 17th RECCE Battalion.

Les juges pour la musique seront le Capt. C.A. Day des Quartiers-généraux de la Défense à Ottawa, le Lieut. Edwin Bélanger de la Fanfare du Royal 22e à Québec; et les juges pour l'efficacité militaire seront le major J.E.L. Castonguay et le major E.M.D. McNaughton, R.C.A.

Ce concours commencera à 8 heures.

On n'est pas toujours si injuste envers ses ennemis qu'envers ses proches. (Vauvenargues)

A lire demain :

Klondyke d'hier et Klondyke d'aujourd'hui

Un intéressant article illustré

Vote du parti travailliste en faveur de la conscription en temps de paix

Bournemouth, Angleterre, 13. (B.U.P.) — Le parti travailliste de Grande-Bretagne, changeant complètement la politique pour laquelle il a combattu pendant des années, a voté aujourd'hui en faveur de la conscription en temps de paix au cas de nécessité, lorsque l'Angleterre sera forcée de souscrire à des obligations mondiales que personne ne peut prévoir.

Les délégués de toutes les files Britanniques, réunis pour la conférence annuelle du parti travailliste, ont d'abord rejeté une résolution condamnant la conscription en temps de paix, puis rejetèrent une proposition établissant que seulement les jeunes gens de 21 ans ou plus seraient forcés à l'entraînement militaire.

Le débat fut des plus vifs. Lord Faringdon, pair et partisan travailliste, gradué de l'Université McGill, à Montréal, dirigeait la lutte contre le service militaire obligatoire, et déclara: "La conscription en temps de paix ne produit pas une armée de citoyens mais perpétue la caste militaire".

Arthur Greenwood, garde du Sceau dans le Cabinet refusa l'argument de Faringdon, en disant que la conscription est nécessaire au pays pour jouer son rôle en assurant la paix.

Autre proposition rejetée

En plus d'avoir rejeté la requête pour limiter la conscription aux sujets âgés de 21 ans ou plus, les délégués ont défilé une proposition voulant que les jeunes gens aient la permission de compléter leur apprentissage ou leur instruction académique avant d'être soumis au service militaire.

Le lord président du Conseil, M. Herbert Morrison, le second personnage dans le gouvernement, a déclaré au cours de la principale

allocution de la journée, que l'année 1947 serait "près d'atteindre la paix" mais que la menace de famine la dominerait.

Avant d'atteindre cette période, la première pendant laquelle le pays travaillera paisiblement, ajouta-t-il, "bien des événements seront passablement rudes et l'on constatera des situations farouches, parce qu'il est possible que le problème de la disette domine l'année 1947".

"Nous prévoyons déjà les complications. S'il se produit une dépression aux Etats-Unis ou un marasme mondial, nous serons préparés à faire tout ce qu'il sera possible pour éviter des répercussions dans notre vie nationale". M. Morrison termina par ces mots: "Les projets économiques constituent une forte base pour la véritable liberté. Plus nous faisons du progrès socialement, plus nous avons besoin de l'initiative personnelle et de toutes ses œuvres, qui sont le modèle de la liberté individuelle".

On se prépare à Paris, à une 2^e conférence

Paris 13 (B.U.P.). — Le secrétaire anglais aux Affaires étrangères, Ernest Bevin, et le secrétaire d'Etat américain, James F. Byrnes, sont attendus à Paris, demain, pour la conférence des ministres des Affaires extérieures des Quatre Grands, laquelle peut achever de dresser les uns contre les autres la Russie d'une part, et les Alliés de l'Ouest de l'autre.

On croit que MM. Bevin et Byrnes se consulteront avant l'arrivée de M. Molotov.

A l'ouverture d'une autre récente conférence internationale l'atmosphère n'a été aussi sombre qu'elle ne l'est présentement à Paris. Il ne reste qu'un espoir, c'est que les Russes montrent une certaine volonté de coopération.

Si la conférence échouait, comme la précédente, les Alliés de l'Ouest signifieraient des traités séparés avec les satellites de l'Axe, et peut-être même avec l'Allemagne. Depuis la fin de la dernière conférence, le 16 mai, les sous-ministres des Quatre n'ont fait de progrès sur aucun des points importants en litige. Les quatre ministres, donc, reprendront leurs querelles où ils les avaient laissées, après leurs trois semaines de stériles discussions.

PROJET TRANSFORME

Athènes, 14 (B.U.P.) — On a annoncé à former une corporation commerciale anglo-grecque, pour ne songer qu'à une corporation qui ne s'occuperait que d'achats gouvernementaux. Le projet original, a-t-on dit, avait pour but de donner à la Grande-Bretagne un monopole sur le commerce extérieur de Grèce.

Le monde arabe emploierait la force des armes?

Le Caire, Egypte, 13. (B.U.P.) — La Ligue arabe, selon des dépêches de Syrie, aurait formé, à Bludan, des projets secrets pour une action armée destinée à mettre un frein à toute nouvelle immigration juive en Palestine. On sait que le rapport anglo-américain recommandait une assez forte immigration juive.

D'autres dépêches, de Damas, disaient que le gouvernement syrien devait révéler bientôt l'endroit où se trouve le Grand Mufti, Haj Amin El Husseini, disparu de France récemment. Mais jusqu'à la toute dernière heure, on n'avait pas de nouvelle à ce sujet. Le Mufti devait être présenté à un groupe de journalistes par Shujri Kuwalty, président de Syrie, lors d'une réunion de chefs arabes.

A Damas

La plupart des délégués de la conférence de la Ligue sont d'avis que le Mufti se trouve dans les environs de Damas. On dit que le gouvernement égyptien a envoyé à Bludan un expert enquêteur, un général anglais, qui doit essayer de localiser le Mufti.

Un informateur de Damas prétend avoir vu le Mufti de ses propres yeux, et dit qu'il "a considérablement changé depuis son départ de Palestine, en 1937. Il semble avoir vieilli de 20 ans".

Vote de confiance au Manitoba

WINNIPEG, 13. (B.U.P.) — La tentative pour mettre fin à la coalition libérale-conservatrice au Manitoba a subi un échec, aujourd'hui, à Winnipeg.

Les délégués réunis à la conférence de l'association provinciale progressiste-conservatrice ont donné leur vote de confiance à leur chef, Erick Willis, leader provincial et ministre des Travaux publics. M. Willis a annoncé que "la coopération mutuelle se poursuivra au sein du gouvernement de la province, sur une base que nous croyons profitable pour le peuple".

Willis fut réélu leader du parti à l'issue de la conférence de deux jours, au cours desquels de jeunes éléments du parti ont tenté de le renverser et de détruire la coalition, formée au gouvernement du premier ministre Stuart Garson.

En faveur de la coalition

Dans un interview exclusif à la British United Press, à la suite de sa réélection, Willis a dit: "Le fort vote accordé à notre conférence, aujourd'hui, ne fut pas donné autant en ma faveur qu'en celle de la coalition formant le gouvernement de cette province. D'après les conditions d'après-guerre actuelles, je reste leader provincial du parti progressiste-conservateur et M. Garson, premier ministre, continue de demeurer leader du parti libéral. La séparation des partis reste la même, mais la coopération mutuelle sera maintenue au sein du gouvernement, pour le plus grand bien du peuple".

NOUVEL ACCUSE DANS L'AFFAIRE REDINE

Seattle, 13 (B.U.P.) — Il y a un nouveau nom dans l'affaire d'espionnage américaine où se trouve impliqué Nicolai Redine, lieutenant de marine russe, âgé de 29 ans. Il s'agit d'un ingénieur marin nommé Herbert Kennedy, de qui Redine aurait obtenu les plans du "USS Yellowstone".

La vie est un vêtement; quand il est sale, on le brosse; quand il est troué, on le raccommode; mais on reste vêtu tant qu'on peut. —(Balsac)

Les bûcherons de Colombie "marchent" sur Victoria

VANCOUVER, 13. (B.U.P.) — Les rudes travailleurs de la forêt de la Colombie canadienne exécutaient ce soir, une sorte d'invasion de la capitale de leur province, Victoria. Le bateau "Princess Elizabeth", de la Can. Pac. Steamship, transportait à Nanaimo, une millier de bûcherons, qui continueront leur route vers la capitale, pour demander la fin de ce chômage forcé de 37,000 bûcherons.

L'Union des forestiers d'Amérique (CIO) prévoit que 7,000 forestiers, environ, participeront à cette "marche". La grève dure depuis le 15 mai, et les bûcherons veulent forcer le gouvernement provincial à agir, par cette manifestation, qui sera la plus considérable jamais exécutée au Canada contre l'autorité provinciale.

Les forestiers désirent obtenir la semaine de 40 heures, une augmentation de salaire de 25 cents l'heure, et la sécurité syndicale. L'Union voulait d'abord continuer la "marche" jusqu'à ce que le gouvernement intervienne, mais elle annonce maintenant que cette manifestation ne durera que deux jours.

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement présente un tableau partiel des occasions d'emploi que son bureau local met à votre disposition.

POSITIONS POUR HOMMES — EXTERIEUR

425 — Chicoutimi	3171 — Mécanicien (dactylographe)
460 — Drummondville	1 — Commis (étude de temps)
441 — Farnham	25 — Galvanoplastie
461 — Granby	1492 — Opérateur linotype
430 — Hull	1554 — Coupeur (cuir)
462 — Joliette	5216 — Hommes de lignes
480 — Lachute	242 — Ajusteurs en tuyauterie
575 — Campbellton, N.B.	4 — Gréeur
217 — Halifax, N.-E.	2941 — Poseur de tuiles
508 — Hamilton, Ont.	21344 — Technicien (radio)

POSITIONS POUR HOMMES — LOCAL

REPARATIONS DE MONTRES — Distributeurs en gros — Pour faire les réparations générales — Permanent.

INGENIEUR STATIONNAIRE — Buanderie — Pour prendre charge du système de chauffage — Certificat de 2^e classe.

REMBOURSEUR — Chemin de fer — Pour les sièges de train — Expérience. COUPEURS — Industrie de la fourrure — Coupeurs d'expérience seulement — Bon salaire.

OPERATEUR — Industrie du cuir — Pour travailler sur machines à coudre. MECANICIENS — Dépôt R.C.A.F. — Pour réparer et maintenir en ordre camions et voitures — Préférence aux vétérans.

Boulangers	Artiste commercial
Barbiers	Plaqueur (métal)
Ebénistes	Typographe
Dessinateur (construction)	Ouvriers (verres)

Pour les positions ci-haut mentionnées, adressez-vous à 275 ouest, rue Notre-Dame.

EMPLOIS DE VACANCES POUR ETUDIANTS

Les étudiants qui désirent du travail pour la période des vacances sont priés de s'inscrire à nos bureaux suivants, le soir entre 7 et 8.30 hrs p.m. n'importe quel jour sauf le samedi du 11 au 21 juin inclusivement.

8, 191 ^e me, Lachine	100 St-Charles, Longueuil
211 Gordon, Verdun	1477 rue Cartier
720 rue Marin	1859 Blvd Pie IX
8185 rue Henri-Julien	11570 rue Notre-Dame E.
3626 rue St-Urbain	5740, 151 ^e me Ave, Rosemont
275 ouest, Notre-Dame (garçons seulement)	305 ouest, Ste-Catherine (filles seulement)

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL
Humphrey Mitchell **A. MacNamara**
 MINISTRE DU TRAVAIL **SOUS-MINISTRE**

Marshall a tout tenté auprès de Chou En-Lai

Nankin, Chine, 13 (B.U.P.). — On a rapporté aujourd'hui dans un milieu hautement attaché au gouvernement de Nankin, que le gén. George C. Marshall était en contact avec le gén. Chou En-Lai, des armées communistes, et avait accusé les forces du général d'avoir rompu la trêve de quinze jours, par leur offensive lancée dans la province de Shantung.

D'après ces personnes renseignées, Marshall a conféré avec Chou à Nankin, hier, et a tout tenté pour faire cesser les attaques, particulièrement aux environs de Tsingtao, sur le golfe de Chihli.

On a annoncé l'isolement presque complet de cette ville par suite de l'occupation communiste des districts de la péninsule de Shantung. On ajoutait que les seuls moyens d'approvisionnement en vivres et en renforts de la garnison du gouvernement consistaient par la voie maritime.

Mikhailovitch voulait sauver la Yougoslavie du communisme

BELGRADE, Yougoslavie, 13. (B.U.P.) — Le colonel américain, Robert McDowell, aurait repoussé toutes les propositions des Allemands qui, au cours d'une réunion secrète, en septembre 1944, tentaient d'amorcer une action "contre le danger communiste", en Yougoslavie. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui, à son procès, le général Draja Mikhailovitch, traduit devant une cours militaire yougoslave.

McDowell était officier de liaison américain au quartier général chetnik. Dans son témoignage d'aujourd'hui, Mikhailovitch a admis que ses troupes ont combattu avec les Allemands contre les "partisans" du général Tito, mais il a ajouté, qu'il fut obligé d'accepter cette alliance. Le chef chetnik dit qu'il s'agissait de sauver la Serbie du communisme. Quant à McDowell, il voulait que les Allemands cèdent leurs armes aux chetniks et quittent la Yougoslavie.

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par la Fédération des Journalistes Canadiens incorporée
1124 est. rue Marie-Anne MONTREAL Téléphone FAIrirk 1171

MONTREAL et VILLE

12 mois \$9.00
6 " 4.50
3 " 2.25

MEMBRE DE L'

A. B. C.
C. D. N. A.

PROVINCE

12 mois \$6.00
6 " 3.25
3 " 1.60

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal.

En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

MONTREAL, VENDREDI, 14 JUIN 1946

La solution idéale

A Winnipeg, au congrès de la Canadian Transit Association, le général des Chicago Surface Lines, M. E. J. McIlraith, a soutenu que l'établissement d'un métro était la façon idéale d'améliorer le système de transport dans une ville.

Il a ajouté que les métros accroissent à bas prix, la valeur d'une rue. D'une grande capacité de transport, ils diminuent le volume du transport en commun à la surface. Enfin, il a affirmé que pour moderniser une ville il vaut mieux faire un excellent usage des rues que l'on possède déjà, plutôt que d'essayer de transformer celles-ci.

Voilà d'excellents arguments qui ne peuvent être mis de côté quand une ville, se trouvant dans l'obligation d'améliorer ses moyens de transport en commun, se demande si elle doit élargir les rues ou construire un métro.

Et cela nous rappelle que la situation empire toujours à Montréal et que rien de tangible n'a encore été fait par nos administrateurs pour nous doter d'un service de transport souterrain indispensable.

La nationalisation des mines

Lorsque le gouvernement travailliste décida la nationalisation des mines de charbon d'Angleterre, les mineurs s'en réjouirent, car ils la réclamaient depuis longtemps et le gouvernement, de son côté, crut avoir trouvé la solution du problème causé par une production de charbon toujours décroissante.

A Bournemouth, où se tient le congrès du parti travailliste, on a pu constater que ni les mineurs, ni le gouvernement n'étaient satisfaits maintenant. Le ministre du combustible a été, en effet, dans l'obligation d'adresser un appel particulier aux travaillistes pour que la nationalisation des mines du charbon soit un succès. Il a réclamé la coopération des mineurs pour qu'augmente la production.

Immédiatement après lui, cependant, le chef de l'Union des mineurs s'est levé, pour protester contre la pression qu'exerçait le gouvernement sur les mineurs afin qu'ils descendent dans les puits et produisent davantage. "Les mineurs, a dit ce chef ouvrier, sont fatigués de ces gens qui visitent les mines et y font des discours."

La nationalisation n'a donc rien guéri, elle n'a rien solutionné. Il est à craindre que toutes les expériences du genre, en Angleterre ou ailleurs, connaissent le même sort.

Des déprédations inconcevables

Faute d'une surveillance policière suffisante, les déprédations se continuent dans nos parcs et même dans nos rues. Ainsi, il appert que l'autre soir, des jeunes gens ont brisé un érable qui avait été planté rue St-Hubert, il y a deux ans. Dans un parc situé à l'extrémité du boulevard St-Laurent, il va falloir faire disparaître les bancs, parce que a jeunesse du quartier prend plaisir à les jeter à l'eau. Un peu partout où il y a des fleurs, quotidiennement l'on constate que plusieurs d'entre elles ont été arrachées. Enfin, au parc Lafontaine, il est possible que l'on soit dans l'obligation de cesser les concerts parce que le vacarme causé surtout par les cyclistes — à qui il est cependant défendu de pénétrer sur le terrain — est trop grand.

Tous ces faits dénotent de la part de ceux qui sont les auteurs de ces méfaits, une absence complète d'éducation sinon une malice qui mérite plus qu'une simple remontrance.

Comme la surveillance policière dans la plupart de nos parcs est nulle, les citoyens feraient bien de rapporter sans retard au poste de police voisin les actes de vandalisme dont ils sont témoins.

Cependant, il est à souhaiter que la Cité dispose dans le plus bref délai possible, d'un nombre suffisant d'agents pour que soit protégée la propriété publique.

Les loteries et la passion du jeu

Si la majorité de la population du Québec approuve le principe d'une loterie provinciale ou fédérale, nous savons que certains manifestent un peu d'opposition, parce qu'ils craignent qu'à la faveur d'une loterie la passion du jeu s'empare de la population et que cela donne lieu à des abus très graves.

La passion du jeu existe sans les loteries et les abus, eux aussi, n'ont pas besoin des loteries. Ce danger n'est en réalité

Les besoins de la population française en fait de vêtements

Trois millions de complets pour hommes, 15,000,000 d'articles de sous-vêtements pour femmes; 6,000,000 chemises d'hommes; 3,000,000 de caleçons courts pour hommes; 1,200,000 paletots; 3,000,000 vêtements de travail, tels sont quelques-uns des items d'une liste interminable d'articles de vêtements dont on a un pressant besoin en France. Les chiffres semblent presque fantastiques, mais ils ont été vérifiés et certifiés par le Service Français d'Information, après des enquêtes minutieuses poursuivies par les Services de production Industrielle. Seulement une partie de cette liste a été envoyée aux quartiers généraux de la Collecte Nationale de Vêtements, par Mlle Gladys Arnold, attachée à ce Service, à Ottawa. D'autres items couvrent 6,000,000 de draps, pour les régions ravagées par les bombes en France, d'où provenait le lin, et où les filatures ne peuvent fonctionner à cause de la pénurie de charbon. Trois millions de paires de souliers pour les enfants de France, six millions de couches et sept millions de mètres de lainage pour la fabrication de robes et de manteaux de femmes.

Votre part

On ne demande pas aux Canadiens de fournir des articles, mais à l'occasion de la prochaine Collecte nationale de vêtements, laquelle aura lieu de 17 au 29 juin, notre population est invitée à donner tous les vêtements usagés dont elle peut disposer, afin de secourir non seulement le peuple de France mais aussi celui d'autres pays dévastés par la guerre, en attendant que leurs filatures et leurs usines puissent reprendre la fabrication des nécessités vitales et qu'elles aient pu se procurer les matières premières à cette fin.

Différend ouvrier réglé en N.-E.

(B.U.P.) — Le différend ouvrier dans les mines de charbon de chefs des pays du Commonwealth, réglé temporairement. Les mineurs sont retournés au travail pour donner à l'union l'occasion de discuter un accord satisfaisant.

Ils avaient quitté les mines, lundi, au nombre de 1,700, parce que la compagnie avait refusé de leur fournir le chauffage à la vapeur dans une section.

Les mineurs se servaient de ce chauffage à la vapeur pour faire chauffer leur thé et ils sont entrés en grève en disant "pas de thé, pas de travail."

Mme Simard, chevalier de la Légion d'Honneur

QUEBEC, 13 (B.U.P.) — Mme Simard, épouse du Dr André Simard, vient d'être créée Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette distinction lui est accordée en reconnaissance des services rendus à la France au cours de la dernière guerre. Mme Simard est d'origine française.

qu'un épouvantail. Nous en trouvons la preuve dans le fait que des "bazars" organisés dans la bonne vieille ville de Québec, au profit de bonnes œuvres, sont l'objet d'une intense publicité dans des journaux aussi recommandables que "L'Action Catholique".

Sur trois colonnes et une page entière de hauteur, par exemple, nous pouvons lire: Plus grande soirée bazar, demain soir... au profit de l'église... une valeur de \$8,000 en cadeaux... 25 tours pour \$1.00... cadeau d'une valeur \$100 chaque tour... tours spéciaux... tour à \$1.00, magnifique chapelet ou sa valeur, \$3,000, etc., etc. Et dans le même numéro du même journal, une autre annonce du même genre pour une autre œuvre très recommandable.

Se permettrait-on pareille réclame si l'on savait que ces "bazars" peuvent mener à des abus? Une loterie provinciale, par exemple, n'inciterait pas davantage au jeu et elle assurerait la distribution de milliers et de milliers de dollars à toutes sortes d'institutions de charité ou d'éducation qui en ont grandement besoin.

A sa retraite



M. A.-E. Hulse, directeur du service municipal des estimateurs, prendra sa retraite le 1er juillet prochain. M. Hulse est entré au service de la Cité le 13 juin 1913, à titre de membre du Bureau des estimateurs. En 1924, il était promu président de cet organisme. En 1941, le Bureau des estimateurs devenait un service municipal, et il en était nommé directeur, poste qu'il occupe depuis. Pendant son stage à l'hôtel de ville, M. Hulse a fortement contribué à la préparation du nouveau système d'évaluation mis en vigueur en 1941, et qui est cité en exemple dans la plupart des villes importantes du pays.

L'un avoue; l'autre nie sa culpabilité

Arthur Thibodeau, dont l'adresse n'apparaît pas dans la plainte, a été cité, hier matin, par le juge Gustave Perrault, à son examen volontaire le 20 juin prochain. Il est accusé d'avoir volé et recélé le 5 avril dernier, des peaux de mouton d'une valeur de \$1,750, appartenant à Mendelson Brothers, 9 est, rue Ste-Catherine.

Le premier témoin appelé par Me Louis-Philippe Mercure, avocat de la police, fut un co-accusé Hervé Bréard, 1236 de Bullion, qui a enregistré un aveu de culpabilité à l'accusation de recel et qui recevra sa sentence le 20 juin. Il a dit qu'il a rencontré le prévenu à l'heure du midi et qu'il était allé avec lui pour chercher une boîte de peaux sur la rue de Bullion, au nord de Ste-Catherine. Ensuite ils auraient vendu les peaux à un marchand de la rue Notre-Dame.

Départ du maire Borne pour Vancouver

QUEBEC, 13 (B.U.P.) — Le maire Borne quittera Québec demain soir pour Montréal, Ottawa et Vancouver où il assistera la semaine prochaine, au congrès annuel de la Fédération des maires et des municipalités, à titre de vice-président de cette fédération.

Les dernières statistiques démontrent que plus de neuf millions de Canadiens voient chaque mois les documentaires de l'Office National du Film.

Instituteur condamné à l'amende

Un professeur de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a écopé, hier matin, d'une amende de \$5 et les frais pour avoir infligé une fessée un peu trop radicale à un de ses élèves.

L'avocat de la défense a tenté en vain de convaincre le président du tribunal, le juge Omer Legrand, que ce n'était pas dans les habitudes du prévenu d'administrer une raclée de ce genre aux élèves récalcitrants. "Ce n'est pas une question d'habitude, dit le juge Legrand, mais une question légale".

Une mèche de cheveux

D'après les témoins de la Couronne le jeune garçon, âgé de 14 ans, aurait été un peu dissipé. Le professeur lui aurait ordonné de se mettre à genoux en avant de la classe. Le plaignant s'exécuta. Le professeur, en un tour de main, lui arracha une mèche de cheveux d'environ 3-4 de pouce de circonférence. Ensuite il jeta les cheveux dans le panier. La classe terminée, un élève réussit à s'infiltrer, à l'insu du professeur, dans la classe et s'empara de la mèche de cheveux qu'il alla porter aux parents de la victime.

D'une manière raisonnable

L'avocat de la couronne, Me René T. Hébert, expliqua au tribunal, pour réfuter la thèse de la défense, que l'article 63 du code criminel est explicite en ce qui concerne les corrections imposées aux enfants. "En vertu de cet article, dit-il, le père, mère, tuteur et professeur de l'enfant ont le droit de sévir sur les enfants dissipés mais d'une manière raisonnable". C'est alors que le juge Legrand déclara l'accusé coupable.

Une dizaine d'élèves de la classe du prévenu assistaient à l'audience.

Cours de pédagogie à l'U. de Montréal

L'Institut Saint-Georges, école de pédagogie de l'Université de Montréal, offre des cours de vacances aux instituteurs de la Province.

Ces cours commenceront le 8 juillet et se poursuivront durant cinq semaines chaque jour, sauf le samedi et le dimanche, de 8 h. à 12 h. Au cours de l'après-midi, il y aura démonstration de tests au laboratoire. Des examens suivront les cours en vue de l'obtention du baccalauréat et de la licence en pédagogie.

Les cours professés cette année sont les suivants: Méthode des tests, par le Frère M.-Luc, E. C.; Psychologie de l'adolescent, par le Frère Olivier, Mariste; Hygiène mentale, par le Frère Dominique, E.C.; Histoire de la philosophie, par le R. P. Gérard Petit, C.S.C.; Démonstration de tests, par le Fr. Luc, E.C. et autres professeurs.

Première réunion du comité du tourisme

Le comité du tourisme nouvellement constitué, à l'hôtel de ville, tiendra sa première réunion mardi prochain, au Mount Stephen Club. A cette assemblée, les membres jetteront les bases de leurs activités, et s'éliront un président. La réunion a été convoquée par M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique, organisme auquel est attaché le comité de tourisme.



Le joyeux réveil

EMBARRAS DU CHOIX

Deux amis se rencontrent.
— Je suis terriblement inquiet, dit l'un d'eux. Je viens de recevoir une lettre d'un type me menaçant de me tuer si je continue à fréquenter sa fille.
— Eh bien, tu n'as qu'à ne plus revoir sa fille...
— C'est facile à dire! La lettre n'est pas signée; alors qui abandonner?

'Le médecin soigne; l'hygiéniste doit prévenir le mal' (Dr Plouffe)

QUEBEC, 13. (B.U.P.) — Le congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord s'est ouvert officiellement aujourd'hui. Près d'un millier de médecins du Canada, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud et de l'Europe y prennent part. Ce soir, l'Université Laval a présenté des doctorats honorifiques aux docteurs Albini Paquette, ministre provincial de la Santé, Maurice Chiray, de l'Académie de Médecine de Paris, et Frank Stewart Patch, de Montréal. Le congrès se terminera samedi soir.

Le Dr Plouffe
Le Dr Adrien Plouffe, co-directeur du Service de santé de Montréal, a présenté aujourd'hui aux congressistes une communication portant sur le rôle de la médecine contemporaine dans la propagande de l'hygiène.



Dr Plouffe

Progrès de l'hygiène

Le conférencier rappelle qu'aujourd'hui, les médecins ne doivent plus se contenter seulement de guérir les maux : ils doivent aider à les prévenir, autant que la chose est en leur pouvoir. "L'hygiène et la médecine préventive ayant acquis une place de première importance, il faut intensifier l'enseignement de ces matières à l'Université et apprendre au public l'art de sauvegarder sa santé. La propagande d'hygiène est née. Le dynamisme hygiéniste indique ensuite les moyens de mettre sur pied cette propagande : "la former des praticiens qui seront des

apôtres de la prévention des maladies; 2o former des enseignants en hygiène publique, des médecins éducateurs, proprement dits. Ces derniers, nouveaux Croisés, devront avoir une vaste culture littéraire et scientifique, être bilingues, et rompus à tous les secrets du journalisme, de la T.S.F. et du cinéma, les trois plus puissants moyens de publicité qui existent. Ils devront employer une langue simple qui soit comprise des nôtres. Il ne faudra pas "ménager" l'argent si nous voulons former ces apôtres, qui auront besoin, en plus du talent d'années d'études et de recherches. L'objectif de la propagande d'hygiène, conclut le Dr Plouffe, c'est d'inculquer l'intelligence de la santé à l'enfance, à la jeunesse et au grand public."

Troisième voyage au pays du Queen Mary

(B.U.P.) — Au cours de la fin de semaine, le géant des mers, le fameux paquebot "Queen Mary", viendra à Halifax pour la troisième fois depuis la fin de la guerre.

Il ramènera le premier ministre du Canada, le Très Hon. M. King, de retour de l'Angleterre où il a assisté aux conférences entre les chefs des pays du commonwealth. Deux mille épouses et enfants d'anciens combattants canadiens seront aussi à bord du paquebot avec le premier ministre.

Les unions ouvrières attaquent M. Mitchell

Deux unions ouvrières du Cap Breton ont accusé le Ministre fédéral du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, d'être un ennemi du communisme à cause des déclarations qu'il a faites récemment à la chambre des communes en dénonçant l'influence communiste à la direction de certaines unions.

Le local 26 de l'union des mineurs et le président du conseil du travail ont adressé des télégrammes de protestations au Ministre du Travail.

Les deux télégrammes critiquaient la déclaration par laquelle M. Mitchell dit que les communistes ne voulaient pas de règlements aux grèves.

Une épreuve de sang pour les futurs mariés?

La "United Church" des Provinces Maritimes demande que les lois sur le mariage soient appliquées selon les conditions du temps actuel.

Les chefs de cette Eglise, réunis en congrès annuel à Saskville, Nouveau-Brunswick, s'accordent à dire que tous les couples qui demandent une licence de mariage devraient subir une épreuve de sang. Ils demandent aux gouvernements d'appliquer des lois dans ce sens.

A Ottawa

Ajournement du travail sessionnel pour étudier le problème du charbon

OTTAWA, 13. (B.U.P.) — Le travail de la Chambre des Communes a été ajourné cet après-midi, pour discuter la situation grave du charbon au Canada. Cette situation a été aggravée davantage par l'embargo américain sur les envois de charbon au Canada. Cet embargo a été imposé parce que la grève des marins paralysait le transport du charbon au Canada et que les ports américains étaient encombrés. C'est M. T. L. Church, député progressiste-conservateur de Toronto-Broadview qui a proposé la motion pour ajourner le travail régulier de la chambre afin de discuter la question du charbon.

Nouvelles mesures

Le Ministre de la Reconstruction, l'hon. C. D. Howe, a déclaré aux Communes que le gouvernement fédéral se propose de prendre des mesures pour prévenir dans les années futures une situation comme celle d'aujourd'hui dans les approvisionnements de charbon.

M. Howe dit qu'il n'est pas possible que le Canada tente de suf-

fire à ses besoins de charbon. "La solution des conditions actuelles, dit-il, dépend entièrement des envois de charbon des Etats-Unis au Canada. Actuellement, les importations de charbon sont inférieures à de 5,500,000 tonnes aux besoins et rien n'indique que la situation peut être améliorée."

Comme soulagement

Afin de soulager les conditions courantes, un million de tonnes de charbon des provinces de l'Ouest seront envoyés dans l'Est au cours de l'année. Le Ministre fait remarquer cependant que cette quantité ne représente qu'une vingt-cinquième partie des besoins de l'Ontario et du Québec.

PLateau 5151

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30, samedi compris



C'EST DIMANCHE 16 JUIN LA FETE DES PERES

Venez choisir "SON" cadeau
aujourd'hui

... "IL" pense à votre bien-être tous les jours de la semaine en travaillant pour vous procurer le confort ... pensez à lui ... surtout dimanche, jour consacré à "LUI" rendre hommage ...

Quelques belles

CRAVATES

... sauront plaire au PAPA dont le goût est le plus difficile

1.00 1.50 2.00 3.50

... Peu importe les "caprices" de papa quand il s'agit de cravates ... vous trouverez chez DUPUIS, des tissus, des dessins et des coloris susceptibles de rencontrer les exigences de chacun ... Dans le doute ... achetez-lui deux ou trois belles cravates pour l'été.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



IL APPRECIERA UN CADEAU

"SEAFORTH"

marque de produits de toilettes

connue de tous les hommes qui savent l'importance d'être rasés de frais chaque matin, chaque soir ... Les produits SEAFORTH sont sobrement parfumés de bruyère et de fougère ... le tout dans des contenants destinés à conserver le produit toujours frais.

PRODUITS "SEAFORTH"

vendus séparément:

pot à barbe — lotion à barbe — poudre de talc désodorisante — eau de Cologne pour homme — produit pour cheveux. Au choix, chacun 1.50

Savon à barbe, de rechange, chacun .75



Les deux produits 3.00



Cet ensemble 4.50

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, v.-p., et gér.-géné.

Motion de non-lieu de la défense renvoyée

L'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du Banc du Roi, a renvoyé hier après-midi, une motion de non-lieu présentée par l'un des avocats de la défense, Me Valmore Bienvenue, au procès de Fred Rose. L'exposé de Me

Bienvenue a couvert la majeure partie de la longue séance de l'après-midi et la discussion, d'un haut intérêt légal, s'est déroulée en l'absence des jurés. Ce matin, la défense ouvrira le feu contre la preuve de la Couronne. On ne sait pas encore quelle sera la nature de cette preuve. Interrogé à ce sujet, Me Jos. Cohen, CR, principal avocat de Rose, a déclaré qu'il ne savait pas encore quelle serait l'étendue de la défense. Les procureurs de l'accusé devaient décider au cours de la soirée du nombre de témoins à assigner.

La preuve de la Couronne a été officiellement déclarée close à deux heures 40, après que l'hon. Philippe Brais, CR, procureur spécial du ministère de la Justice, eut déposé au dossier une partie du témoignage rendu par Gordon Lunan, à l'enquête préliminaire le 25 mars dernier, devant le juge René Théberge, en Cour des Sessions de la Paix.

Nouvelle figure

La séance de l'après-midi s'est ouverte à 1 heure 30. La Cour sié-

gea, sauf durant une brève interruption, que cinq minutes, jusqu'à 5 heures 15, en vue de débayer le terrain pour la dernière phase du procès. On a remarqué aux côtés de Mes Brais, Oscar Gagnon, CR, procureur senior de la Couronne à Montréal, W.-C.-J. Meredith, CR, assistant de Me Brais, la présence de Me C. Cartright, CR, qui a agi pour la Couronne dans la cause d'Edward Mazerall, condamné à quatre années de pénitencier par la Cour suprême de l'Ontario. Me Cartright a agi comme aviseur de la Couronne, hier. On sait que la défense est tenue présentement par une batterie de cinq avocats dont, outre ceux déjà mentionnés, Mes Albert Marcus et Albert Feiner. Me D.-N. Pratt, CR, procureur britannique, agit comme aviseur de Mes Cohen et Bienvenue.

Dès l'ouverture de la séance, l'hon. juge Lazure rejeta une objection présentée le matin par la défense, sur la production du témoignage antérieur de Lunan — cet individu a été déclaré en mépris de Cour, avant-hier, avec trois autres co-conspirateurs. L'avocat de la défense pouvait alors interroger le témoin sur les matières apportées en examen en chef par la Couronne. La Cour décide donc que la Couronne a droit de produire le témoignage de Lunan jusqu'à cette période où il fait mention d'un certain Jan. (Rogov), déclara le président.

Il fit ensuite ajouter à la déclaration produite: "D'autres questions ont été posées au témoin, mais celui-ci a décidé de ne pas répondre et il a été, en conséquence, déclaré en mépris de Cour". Une vigoureuse discussion suivit entre le juge Lazure et les avocats des deux parties. Mais le président maintint sa décision. Puis la preuve de la Couronne fut déclarée close.

Brève apparition des jurés

Les jurés, qui avaient fait leur

entrée quelques minutes auparavant, furent priés de se retirer à nouveau. Me Bienvenue déclarant qu'il avait "une motion en loi" à soumettre. L'hon. juge Lazure donna en même temps ordre à tous les témoins, sauf ceux déjà renvoyés pour raisons spéciales, de demeurer à la disposition de la Cour.

C'est une motion de non-lieu que nous désirons présenter, commença Me Bienvenue. Nous acceptons les faits, comme prouvés pour les fins de notre argumentation. Nous sommes dans la position d'une inscription en droit. Nous voulons démontrer que la Couronne n'a pas fait de preuve contre Rose et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous soutenons que cette cause ne devrait pas demeurer devant le jury.

L'offense de conspiration, en vertu de l'article 573 du code criminel, porte sur un même objet; il doit y avoir entente pour la poursuite d'un but commun criminel. S'il n'y a pas entente en vue d'un même crime, les accusés pourront être complices dans l'offense substantielle, mais il n'y aura pas conspiration. Dans notre cause, des 22 individus nommés comme co-conspirateurs des Russes et les Canadiens certains sont accusés de conspirer pour obtenir des renseignements et d'autres pour les transmettre. Il n'y a pas unité d'objet. Le même individu ne peut conspirer sur les deux chefs.

Les faits de recevoir et transmettre peuvent être inclus dans la

même conspiration, observe l'hon. juge Lazure.

Ne pas confondre

Second point, continue Me Bienvenue. Il ne faut pas confondre complicité et conspiration. L'accusation dans la cause de Mazerall allègue une seule offense substantielle. L'accusation est ici légale. Il y a complicité. Mais, comme dans la présente cause, on prétend qu'il y a conspiration pour recevoir et transmettre des documents, cette attitude est illogique et insoutenable. On a stéréotypé le statut dans la plainte contre Rose. Ce n'est pas un acte correct en loi.

Les lettres échangées entre des tiers ne constituent de la preuve de la vérité du contenu contre l'accusé. Elles peuvent donner une preuve de liaison, mais n'établissent pas la complicité. Elles créent tout au plus une présomption.

"Si des témoins de la Couronne ont démontré que Rose n'avait jamais entretenu de relations criminelles avec des individus en vue de fournir des documents à des personnes étrangères, il n'y a pas de cause contre lui. Si, son nom a été

(Suite à la page 16)

ECOLE TECHNIQUE

100 QUÉST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL



Cours du jour

Préparation aux fonctions supérieures de l'industrie. Quatre années d'études: culture générale et spécialisation: mécanique d'ajustage, menuiserie, modélisme, fonderie, forge, électricité, électronique, plastiques.

DEUX SESSIONS D'EXAMENS D'ADMISSION

les 26 et 27 juin: inscriptions du 13 au 22 juin.
les 4 et 5 sept.: inscriptions du 19 août au 3 sept.

PREPARATION REQUISE: AU MOINS LA SEPTIÈME ANNÉE. Cours abrégé pour les diplômés des écoles primaires supérieures ou leur équivalent.

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

Bureaux de bureau: de 9 h. à 11 h. le matin; de 2 h. à 4 h. l'après-midi. sauf les samedis, les dimanches et les jours de fêtes.

Causeries de

L'UNION NATIONALE

en marge de l'élection de Compton

DIMANCHE SOIR, 16 JUIN

Poste **C.H.L.T.**, Sherbrooke

de 7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.

M. VICTOR TREPANIER, avocat
de Québec

Poste **C.K.A.C.**, Montréal

de 7 h. 45 à 8 heures p.m.

M. JACQUES AUGER

de 9 h. à 9 h. 15 p.m.

Me PHILIPPE FERLAND, c. r.
de Montréal

LUNDI SOIR, 17 JUIN

Poste **C.K.A.C.**, Montréal

de 7 h. 45 à 8 heures p.m.

M. HERCULE RIENDEAU
député de Laprairie-Napierville

MARDI SOIR, 18 JUIN

de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

M. GERMAIN CARON, avocat
député de Maskinongé

HORAIRE QUOTIDIEN de la RADIO

Vendredi
le 14 juin

C K A C

6.25—Ouverture.
6.30—Le réveil provincial.
7.00—L'écho des prairies.
7.20—Pot-pourri matinal.
7.35—Intermède musical.
7.39—Musique d'orgue.
7.45—L'Oratoire.
8.00—Nouvelles du jour.
8.10—Le bulletin des...
8.15—Déjeuner musical.
9.00—Musique.
9.10—La valse du matin.
9.15—Sans tambour ni...
9.25—Mélodie-vedette.
9.26—Interview d'artistes.
9.30—La cadavre du r...
10.00—Radio-variétés.

10.30—Chans. françaises.
10.45—Jerry Sears.
11.00—Coffret musical.
11.30—Chansons à vendre.
12.00—Nouvelles de midi.
12.10—Temp. et pronostics.
12.15—Programme rural.
12.30—Grande Soirée.
12.45—Histoires d'Amour.
1.00—Betty Bee-Hive.
1.15—Réserve musicale.
1.30—Le carnet de la...
1.45—Métairie Rancourt.
2.00—Capsules mélodiques.
2.15—Récital de chant.
2.30—Un peu de tout.
2.45—Nouvelles.
2.50—Femmes.
2.55—Hollywood.

3.00—Aventures dans la...
4.00—Les événements.
4.30—Orch. de concert.
4.50—Variétés.
5.15—Les nouvelles.
5.45—Nos chanteurs can...
5.50—Bate Rose et orch.
5.55—Pierre et Pierrette.
6.30—Après-midi musical.
6.45—Madeleine et Pierre.
6.50—Air Libre Trio.
6.55—Rythmes latins.
7.20—Quoi de nouveau.
7.25—Variétés musicales.
7.30—Variétés musicales.
7.40—Récital de chant.
7.45—Nouvelles.
7.50—An Mistel (Hug...
7.55—Waltz for Chant...

7.55—Musique d'orgue.
8.00—On chante dans...
8.30—Symphonique et...
8.50—Dinah Shore et ses...
8.55—Histoires du temps.
9.00—Natale et Barnabé.
9.30—La course au trésor.
10.00—"Skyline Roof".
10.15—Orgue populaire.
10.30—Waltz for Chant...
10.45—Nouvelles 10.45.
10.55—Vox Populi.
11.00—Récital des artistes.
11.15—Musique de danse.
11.20—Ruf, McKelley et...
11.30—Bulletin de l'annuit...
11.35—George Paxton.
11.40—Bob Chester et...
11.50—Nouvelles.
11.55—Fin des émissions.

CHLP

8.15—Ouv. Nouv. Sem.
8.30—Le déjeuner musical.
8.55—Bulletin d'informations.
9.00—Marsaude musicale.
9.30—Radio-Journal.
9.45—Fanfare militaire...
10.00—Géraldo et ses...
10.15—Musique pour tous.
10.30—Radio-Information.
11.00—Tangos par "Can..."

11.15—Valse Pette...
11.20—Mouvement préféré.
11.30—Joyeux Troubadours.
11.45—Au fil de la mélodie.
12.00—L'heure féminine.
1.00—Radio-Journal.
1.10—L'heure féminine.
1.20—Orch. Earl Tower...
1.30—Extraits d'opéras.
1.45—Symphonie.
2.00—Meet The Band.

4.30—Catalanque musical.
5.00—Le thé dansant.
5.25—H.P. ce soir.
5.30—Radio-spectacle.
6.00—Radio-Journal.
6.15—Radio-Météo.
6.30—Radio-Annuaire.
6.45—L'harmonette.
6.55—Piano, réflexions.
7.00—L'heure familiale.
7.30—L'heure sportive.
7.45—L'heure Troy.

7.55—Nouvelle Zéland...
8.00—Métairie Rancourt.
8.15—Ted Wilson au piano.
8.30—Mits. à l'éclairage.
9.00—Les trappistes.
9.30—It's dance time.
10.00—Orch. Famille Pettl.
10.15—Radio-Journal.
10.30—L'heure de la danse.
11.00—Mus. sur demande.
11.30—Fin de l'émission.

CBF

7.00—Opéra de quatuor.
8.00—Radio-Journal...
8.15—Élévations Matut...
8.30—Mélodies.
9.00—Pot-pourri mus...
9.30—Du soleil aux fen...
9.45—Prog. musical.
9.55—Nouv. de la B.B.C.
10.00—Sur nos ondes.
10.15—Courrier.
10.30—Vie de famille.
10.45—Le kiosque de la...
11.00—Grande soeur.

11.15—La Métairie Ranc...
11.30—Joyeux Troubadours.
12.00—Jeunesse Dorée.
12.15—Quelques nouvelles.
12.30—Cœur Atout.
12.45—Rue Principale.
12.55—Signal-horloge.
1.00—Radio-Journal.
1.10—Intermède.
1.15—Vers le Soleil...
1.25—Vos disques préférés.
1.30—Le Réveil Rural.
2.00—Pgm. musical.
2.15—Voix des Castors.
2.30—Lettre à la Canadien.

2.45—Chansonnètes.
3.00—Le music-hall.
3.30—Les chefs-d'œuvre...
4.15—Causerie pour les...
4.30—Musique de jazz.
4.45—Réginal.
5.00—Les plus beaux...
5.25—Mus. légende.
5.45—En parcourant l'hor...
6.00—Yvan L'Intérim...
6.15—Radio-Journal.
6.25—Chronique.
6.35—Revue de l'actual...
6.45—Tournai de tennis.
6.50—Intermède.
7.00—Un homme et son...

7.15—Métropole. Sketch.
7.30—Fridoun A. St. Ant...
7.45—Fiancée du Com...
8.00—L'heure du concert.
8.45—Trois violons.
9.00—Studio G-7.
9.30—L'heure de la valse.
10.00—Radio-Journal.
10.30—Récital d'orgue...
11.00—Musique sud-amér...
11.15—Musique de jazz.
11.28—Nouvelles.
11.30—Intermède.
11.35—Gene Krupa et...
12.00—Fin des émissions.

CFCF

7.00—Nouvelles.
7.45—Musique.
8.00—Nouvelles.
8.15—Morning Melodies.
8.30—L'heure d'été.
8.45—Top of the Morning.
8.55—Nouvelles.
9.00—Breakfast Club.
10.00—Nouvelles.
10.15—Life Can be Beaut...
10.30—Spotlight on...
10.45—Listening Post.
11.00—Musique.
11.15—Teile Test Quiz.

11.30—Women's World.
11.45—Intermède.
11.50—Nouvelles.
12.00—Midday Melodies.
12.15—Radio Camera.
12.30—At Your Request.
1.00—Nouvelles.
1.15—Harm School.
1.30—But not Forgotten.
1.45—George Darnes...
2.00—Concert Hall.
2.15—Ethel et Albert.
2.30—George's Wife.
2.45—Matinée.
3.00—Al Pearce Show.
3.30—Ladies be Seated.

2.45—Concert Music.
3.00—Jack Berch Show.
3.15—Waltz Time.
3.30—Golf Tournament.
4.45—Fox Distinguished...
5.00—Studio.
5.15—Dick Tracy.
5.30—Jack Armstrong.
5.45—Your Gospel Singer.
6.00—Town Crier.
6.15—Nouvelles.
6.25—What's Happening...
6.30—Sportcast.
6.45—Band of the Day.
7.00—Famous Songs.
7.15—Musical.

7.30—Uncle Troy.
7.45—Studio Pgm.
8.00—The Woody Herm...
8.30—Voices in the Dark...
9.00—Alan Young Show.
9.30—Your Family.
10.00—Champion Fights.
11.00—Nouvelles.
11.30—Gems for the Home...
11.45—Dance Ore...
12.00—News.
12.05—Dance.
12.30—Dance Orch.
12.55—Nouv. et Feim.

A l'Impérial



George Tyne et Richard Conte dans une des épisodes légères du film "A Walk in the Sun" qui traite des effets psychologiques de la guerre sur les hommes.

"The Sailor Takes A Wife" au Capitol

Tumultueuse lune de miel qui marque le retour à la vie civile de John Mills

Il n'en fallut pas plus de six heures à l'officier de marine John Hill et à Mary Breckenridge pour découvrir qu'ils s'aimaient, après qu'ils se furent rencontrés à une cantine de New-York et quelques heures plus tard, ils s'épousaient devant un juge de paix du Connecticut. Mary trouve à louer un appartement au cinquième étage d'un édifice de pierre brune qui a été transformé. L'endroit n'est pas idéal et comme concierger un homme qui promet de tout arranger et qui ne fait jamais rien. Mary

voir faire ses malles. Les deux sont prêts à partir, mais la porte d'entrée est récalcitrante et refuse de s'ouvrir. Mary fatiguée décide de se mettre au lit et met la robe de nuit de Lisa. Dans le living-room John endosse également un habit neuf et raisonne que s'il ne peut plus se battre, il peut toujours travailler dans une usine. Mary le découvre dans un uniforme de travail. Lorsque les malles sont portées s'ouvre d'elle-même, les deux jeunes gens ont décidé de rester.

Un beau film adapté d'un roman à succès

Les années de guerre furent témoin d'une véritable avalanche de livres édités par toute la nation américaine. Cependant lorsqu'un petit volume parut récemment, portant le nom d'un auteur inconnu, tout le monde littéraire fut unanime à le louer comme étant le récit le plus sensible, le plus émouvant jamais écrit sur l'homme dans la bataille.

Ce livre c'est "A Walk in the Sun" écrit par Harry Brown, alors qu'il servait outre-mer comme correspondant de guerre pour le Magazine Yank. Après avoir gagné une place d'honneur dans notre littérature moderne, il est une preuve de plus qu'un bon livre fait un bon film. La production a été dirigée par Lewis Milestone qui l'a aussi réalisée pour la compagnie 20th Century. "A Walk in the Sun" prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Impérial.

Huit champions dans ce film de la série Tarzan

"Tarzan and the Leopard Woman" qui prend sa seconde semaine aujourd'hui au cinéma Princess compte dans sa distribution en plus de Johnny Weissmuller, un des plus grands nageurs de son temps, huit anciens athlètes dont six champions aquatiques et deux joueurs de football de réputation internationale.

Johnny personnifie Tarzan et les autres athlètes des hommes léopards, membres d'une terrifiante secte africaine qui obéissent aux commandements d'une prêtresse personnifiée par Aquanetta.

"Mysterious Intruder" avec Richard Dix et Nina Vale, conserve également l'affiche comme attraction supplémentaire.

Vous souvenez-vous de ces marques d'autos?

Plus d'une douzaine d'anciennes autos dont des marques que nous avons entièrement oubliées—Chase, Haynes, Mercer, American, Under-Slung, Winton, Apperson, Jack Rabbit et Busch, cette dernière un modèle 1910 à un cylindre sont utilisées dans le film RKO "It's a Wonderful Life" qui met en vedette James Stewart et Donna Reed.

Plusieurs accords conclus pour Renaissance Films

M. J.-A. De Sève vient de rentrer d'un séjour de huit semaines en France, pleinement satisfait des accords qu'il a conclus là-bas à titre de président et gérant-général de Renaissance Films Distribution Inc.

Son voyage avait un double but: d'abord engager des techniciens français pour la mise en marche simultanée, en France et au Canada, des productions de cette firme; puis assurer en France et en Belgique la sortie du film "Le Père Chopin", dans les meilleures conditions. Les techniciens sont engagés, notamment, M. Claude Perrier, à titre de directeur artistique et de décorateur.

Studios analogues

Un accord a aussi été conclu avec des industriels de Levallois et de Gennevilliers pour l'utilisation des studios de Fiat-Film, de laboratoires d'étude et de recherches, avec l'entente que les studios montrealais seront analogues. C'est ainsi que de jeunes Canadiens pourront aller se perfectionner en France.

"Le Père Chopin"

M. De Sève a fait voir le film "Le Père Chopin", au directeur-général de la Cinématographie française, M. Fourré-Cormerey. Il a semblé lui plaire beaucoup. M. Fourré-Cormerey en a recommandé l'adoption par l'industrie française du film. "Le Père Chopin" sera présenté d'abord au Festival de Cannes en septembre, puis en grande exclusivité à Paris et en Belgique.

Horaire des Spectacles

LOEW'S — "Adventure": 10.40, 1.20, 4.00, 6.40, 9.20.
PALACE — "The Seventh Veil": 10.05, 12.25, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
CAPITOL — "Sailor Takes A Wife": 10.10, 12.30, 2.50, 5.15, 7.35, 9.55.
PRINCESS — "Tarzan and the Leopard Woman": 10.05, 12.30, 3.00, 5.25, 7.50, 10.20; et "Mysterious Intruder": 11.25, 1.50, 4.20, 6.50, 9.15.
ORPHEUM — "La Justice des Hommes": 9.50, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
IMPERIAL — "A Walk in the Sun": 12.10, 3.20, 6.30, 9.40 et "Blonde Alibi": 11.05, 2.15, 5.25, 8.35.
ST-DENIS — "Le Secret de Madame Clapain": 12.15, 3.25, 6.30, 9.40; "Les Aventures de Becassine": 1.46, 5.04, 8.22.
CINEMA DE PARIS — "La Fille du Pussier": 11.50, 2.45, 5.35, 8.40.

ST. DENIS

Raymond ROULEAU et Michèle ALFA
Le secret de MADAME CLAPAIN
PAULETTE DUROST et MAX BEARLY
ABBRASSINE

Robert WALKER et ALLYSON
"The Sailor Takes A Wife" avec HUME CRONYN
MAINTENANT CAPITOL

Trio romantique de "La Justice des Hommes"

Trois personnes qui ont une conception optimiste, joyeuse, légère, de la vie, Gary Grant, Jean Arthur et Ronald Colman, tiennent la tête de distribution de la charmante comédie moderne "La Justice des Hommes", version française du succès américain "The Talk of the Town", actuellement à l'affiche au cinéma Orphéum.

Chaque vedette est personnellement excitante, et chaque moment de la production a une signification charmante à la fois gaie et touchante. Par une suite de circonstances amusantes, Gary Grant un évadé de prison, Mlle Arthur femme au cœur tendre qui lui donne asile, et Ronald Colman, candidat à la Cour Suprême vivent sous le même toit. Une tendre aventure naît de ce voisinage qui crée les complications qu'on imagine.

"The Seventh Veil" un film puissant

"The Seventh Veil" prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Palace et est un des films les plus palpitants tournés de longtemps. L'intrigue met en cause une pianiste de concert, une jeune fille qui a été blessée aux mains et qui est convaincue qu'elle ne pourra plus jouer.

Les deux principaux interprètes de la production sont Ann Todd et James Mason. Ann Todd qui est une des plus grandes actrices britanniques des temps modernes active le rôle de la pianiste avec un maximum de perfection, et récemment Mason était déclaré l'acteur le plus populaire des Iles Britanniques. Mason campe l'homme responsable de la carrière de l'héroïne, Herbert Lom, acteur de réputation internationale personnifiant un psychiatre qui guérit sa cliente de son affliction alors que Hugh McDermott est l'ancien amoureux de la jeune pianiste.

DE L'ACTION! DE L'AMOUR! DE LA GAÎTE!
Cary GRANT et Jean ARTHUR et Ronald COLMAN
dans
"La Justice des Hommes"
Maintenant ORPHEUM

GABLE'S back!
GARSON'S got him!
Clark GABLE et Greer GARSON
IN VICTOR FLEMING'S
ADVENTURE
AN M-G-M 107 avec JOAN BLONDELL et THOMAS MITCHELL
MAINTENANT LOEW'S

IT DARES TO STRIP BARE A WOMAN'S MIND!
G. C. F. presents James MASON et Ann TODD
The Seventh Veil
and THE LONDON SYMPHONY ORCHESTRA
Maintenant PALACE

A WALK IN THE SUN
Starring DANA ANDREWS avec RICHARD CONTE
avec "BLONDE ALIBI"
MAINTENANT IMPERIAL

2e Semaine
EDGAR RICE BURROUGHS
TARZAN and the Leopard Woman
STARRING JOHNNY WEISSMULLER avec BRENDA JOYCE et JOHNNY SHEFFIELD
avec AQUANETTA
The MYSTERIOUS INTRUDER
MAINTENANT PRINCESS

DANS LA FINANCE

Mouvement de fermeté en place locale; à N.-Y., légère irrégularité

Le marché local a pris quelque activité hier et a généralement manifesté de la fermeté; dans la majorité des cas, les variations ont été fractionnaires. Le virement a compté environ 72.100 valeurs industrielles et 176.300 actions minières à comparer avec 66.000 et 197.500 respectivement avant-hier.

Canadian Pacific s'est activement traité, approximativement 10.000 actions, et a touché 23 pour terminer avec un gain net de 1/4 à 22 1/2.

Montreal Power a été en demande pendant un certain temps et a haussé jusqu'à 20 1/2 mais a clôturé sans changement à 19 1/2. Parmi les autres services publics, Winnipeg Electric a avancé de 1 point, Galtineau Power et Brazilian Traction, d'une fraction. Shawinigan Power a cédé un peu de terrain.

A WALL STREET

New-York, 13. — La demande des titres ferroviaires étaient l'objet à renforcer tout le marché, bien que plusieurs valeurs dirigeantes aient peu varié.

Les titres ferroviaires et quelques spécialités ont eu leur période de reprise mais le groupe ferroviaire a été en demande pendant toute la séance. Les échanges se sont accélérés et le virement a dépassé 1.000.000 d'actions.

CURB de MONTREAL

	Ferm.
Abitibi	28
Bathurst B	102
B.A. (O.)	3 1/2
B.C. Packers B	3 1/2
Brown Company	3 1/2
Can. Dredge	3 1/2
Can. Marconi	41
Can. Vickers	56 1/2
Can. Westhouse	28
C. W. Lumber	28
Claude Neon	20 1/2
Com. Alcohol	44 1/2
Cons. Paper	18
Dom. Oilcloth	14
Dom. Oilcloth	14
Donnacora	14
East Steel Prod.	14
East Koot. Pfd.	4
Falchild	52
Fleet Aircraft	27 1/2
Ford A's	70
Fraser Co.	27
Godfrey Realty	14
Jour. Pub. of Ont.	11
Invest. Found.	20 1/2
Lambert A.I.	14
Lowney	17
Massey-Harris Pfd.	20 1/2
Quebec Pulp P.	14
Sarnia Bridge	14
Windsor Hotel	12

BOURSE DE MONTREAL

	Ferm.
Acadia A	22 1/2
Aluminium	100
Asbestos Corporation	28
Bathurst A	23
Bell Telephone	215
Brazilian	22 1/2
Can. Cement	22 1/2
Can. Steamships	192
Can. Breweries	252
Can. Bronze	—
Can. Car	17 1/2
Can. Celanese	67 1/2
Consumers Glass	50
Can. Locomotive	37
Cons. Smelters	100
Dist. Beagrans	126 1/2
Dom. Bridge	43
Dom. Dairies	—
Dom. Glass	41
Dom. Steel B	21 1/2
Dryden Paper	17 1/2
Electrolux	21 1/2
Foundation Co.	21
Galtineau Power	20
G. Steel Wares	—
Gypsum Lime	18
Hollinger	—
Howard Smith	63
Imperial Oil	14
Int. Nickel	43 1/2
Int. Paper	83
Int. Power Pfd.	—
L. of the Woods	26
Lang. J. A.	24
Labatt	—
Massey-Harris	19
McColl Frontenac	26
Molson's Brew	27
Nat. Breweries	50
Nat. Steel Car	28 1/2
Noranda	28 1/2
Ogilvie Flour	66
Ont. Steel	24
Placer Devel	—
Power Corp.	15 1/2
Quebec Power	21
St. Lawr. Corporation	9 1/2
Shawinigan	23 1/2
Stand. Chem.	12 1/2
United Steel	11 1/2
Walker, Hiram	140
Windsor Ltd.	26 1/2

DIVIDENDES

Intercolonial Coal Co., 1 p.c. par action ordinaire et 4 p.c. par action privilégiée, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 22 juin.

Canadian Fairbanks-Morse Co., 1-2 p.c. par action privilégiée, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 29 juin.

Imperial Bank of Canada, 25 cents par action, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 29 juin.

Sangamo Co., 50 cents par action, payable le 20 juin aux actionnaires inscrits le 18 juin.

Emission souscrite

La maison L. G. Beaubien & Cie Limitée nous informait hier soir que l'émission de 105.000 actions ordinaires de Lewis Bros Limited qu'elle lançait hier est entièrement souscrite et fermée.

LES CHANGES

New-York, 13. — Le dollar canadien a haussé de 1-16 à 90 13-16 cents. La livre sterling cote \$4.03 1-2. La commission du contrôle du change à Ottawa maintient le cours du dollar à 90-9-51 p.c. d'escompte.

Ottawa, 13. — La commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 p.c. de prime à l'achat et 10 1-2 p.c. d'escompte à la vente.

La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.43 à l'achat et \$4.45 à la vente.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
3500 Am. Yell.	27	26	27	
4500 Apex	14	12	14	
825 Argus	10	9	9 1/2	
5600 Arjon	37	35	35	
8000 Artfield	31	29	30	
21200 Astoria	47	45	47	
17500 Athol	39	33	33	
33000 Aubelle	68	65	67	
35200 Aumague	95	88	90	
1125 Bagamac	29	28 1/2	29	
12500 Base Metal	10	9	9 1/2	
9300 Bear Expl.	112	105	105	
3300 Beattie	127	124	127	
114600 Beaulieu	105	90	100	
275 Bralorne	14	14	14	
800 Buff. Ank.	605	575	605	
800 Buff. Cdn.	30	30	30	
3500 Cent. Pore.	24	22	22	
700 Chem. Res.	83	83	83	
11500 Colomac	101	94	100	
525 Cons. Sm.	106	99 1/2	100	
3700 Conwest	130	128	130	
3500 Crowshore	94	89	94	
3000 Discov.	115	110	114	
570 Dome	27 1/2	27	27 1/2	
3000 E. Malartic	138	136	138	
1100 E. Sullivan	370	355	360	
8200 Elder	94	91	92	
7100 Edson	72	70	71	
1512 Giant Yell.	740	735	735	
2600 Glenora	67	67	67	
4600 God's Lake	78	75	77	
6200 Gold Crest	45	45	45	
2000 Gold Eagle	14	14	14	
2500 Golden Gate	24	24	24	
2060 Halcorb	10	9 1/2	9 1/2	
2000 Halliwell	95	95	95	
2000 Harker	19	19	19	
6700 Hardiana	27	26 1/2	27	
100 Hollinger	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
12100 Homer	21	20	21	
6000 Hugh Mal.	14	13	14	
970 Imp. Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
1260 Imp. Tobac.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	
10500 Indian Lake	57	54	57	
685 Int. Nickel	43 1/2	43	43 1/2	
1420 Int. Pete	18 1/2	18 1/2	18 1/2	
4000 Int. Uran.	133	126	126	
13300 Joliet Que.	35	35	35	
1070 Kerr Add.	14 1/2	14	14	
130 Lake Shore	19 1/2	19 1/2	19 1/2	
1400 Lapaska	40	40	40	
18500 Lexindin	23	22	23	
9400 Lunward	54	51	54	
2700 McKenzie	124	120	120	
19900 McMarac	44	39	39	
9600 Mld. Con.	10	9 1/2	9 1/2	
26700 Negus	295	275	290	
32000 Nib Yell.	22	18 1/2	20	
6325 Normetal	197	190	196	
5800 Norseman	18 1/2	17	18 1/2	
6800 North Inca	67	65	67	
2500 Omnitrans	21	20	21	
2500 Orlac	68	66	68	
21950 Osisko	142	135	142	
8000 Paramaque	15	12 1/2	15	
36797 Piccadilly	32	25	32	
25 Powell R.	32	32	32	
1200 Preston	950	938	950	
2000 Que. Man.	38	35	38	
1565 Quenont	16 1/2	16 1/2	16 1/2	
2600 Richmac	58	57	58	
6000 Rouyh	42	42	42	
2800 S. Antonio	610	490	490	
2000 Sannorm	30	36	36	
5500 Senator	93	92	93	
5400 Shawkey	58	54	57	
6612 Sherritt	370	360	370	
4400 Sisco	90	85	90	
2000 Sladen	65	64	65	
9100 Surf. Inlet	88	84	87	
660 St. Hughes	430	420	430	
4400 Thurbois	82	80	82	
1100 Towagamac	25	24 1/2	24 1/2	
6100 Trans. Res.	135	130	134	
1365 Ventures	12 1/2	11 1/2	12	
8260 Wass Lake	110	110	110	

G. E. LESLIE & CO.

COURTIERS DE BOURSE ET AGENTS DE PLACEMENTS EN GENERAL

Membres du Montreal Stock Exchange et du Montreal Curb Market

Service de ticker entre Montréal et Toronto
Bureau-chef: édifice Banque Royale, Montréal

SUCCURSALES:

Moncton, N.-B. - H. M. Stevens, gérant Sydney, N.-E. - N. D. MacDonald, gérant
Saint-Jean, N. B. - D. W. Armstrong, gérant Halifax, N.-E. - W. T. White, gérant

Service télégraphique privé avec les provinces maritimes, New-York, Toronto et autres centres financiers importants.

Ces actions étant entièrement vendues, cette annonce ne paraît qu'à titre documentaire.

Le produit de la vente de ces actions ne sera pas versé à Lewis Bros., Limited, puisqu'il ne s'agit pas ici d'une nouvelle émission de la Compagnie.

105,000 Actions Ordinaires
(sans valeur nominale)

Lewis Bros., Limited

(compagnie constituée en corporation en vertu des lois du Dominion du Canada)

Capitalisation

	Montant autorisé	Montant émis
Actions ordinaires sans valeur nominale	250,000 actions	150,100 actions

Préposé aux transferts: The Royal Trust Company, Montréal.
Comptable des transferts: Trust Général du Canada, Montréal.Consultation juridique: Mtres Brals, Campbell & de Grandpré, pour nous-mêmes,
Mtres MacDougall, Scott, Hugessen & Macklaier, pour la Compagnie.

Lewis Bros., Limited se livre au commerce de quincaillerie en gros. La Compagnie, qui est réputée la plus importante entreprise de son genre dans l'est du Canada, jouit d'une grande solidité financière et n'a ni dette obligataire ni emprunts bancaires. Le bilan consolidé, arrêté au 31 décembre 1945, fait voir un surplus de bénéfices accumulé s'élevant à environ \$900,000.

Pour les dix exercices terminés le 31 décembre 1945, la moyenne annuelle des bénéfices nets consolidés, déduction faite des impôts, ressort à 62 cents par action pour chacune des 150,100 actions présentement en cours. Les résultats des quatre premiers mois de 1946 se comparent comme suit avec ceux de la même période de 1945: vente de marchandises — en progression de 35.2%; profits nets réalisés, suivant l'estimation de la Compagnie et sans tenir compte des impôts sur le revenu et sur les surplus de bénéfices — en augmentation de 156.3%.

Le conseil d'administration a déjà déclaré les dividendes relatifs à l'exercice 1946, pourvoyant aux répartitions suivantes pour le reste de l'année: dividendes trimestriels de 15 cents par action, payables les 31 juillet et 31 octobre 1946 aux actionnaires inscrits aux 30 juin et 30 septembre respectivement; dividende trimestriel de 15 cents et un boni de 15 cents payables le 31 janvier 1947 aux actionnaires enregistrés au 31 décembre 1946.

La Compagnie demandera l'admission à la cote de la Bourse de Montréal de toutes ses actions actuellement en cours.

Nous offrons, pour notre compte, 105,000 actions ordinaires de la Compagnie, sous réserve de l'approbation, au point de vue légal, des conseillers juridiques.

Pour nous réservons le droit de refuser toute commande ou d'attribuer un nombre d'actions inférieur à celui demandé.

PRIX: \$15.50 l'action

On compte livrer ces titres, le ou vers le 17 juin 1946, sous forme de certificats provisoires, échangeables contre des certificats définitifs dès que ceux-ci seront disponibles.

L.G. BEAUBIEN & CIE
LIMITÉE221 OUEST, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL 1

QUEBEC • OTTAWA • TROIS-RIVIERES • SHERBROOKE • ST-HYACINTHE • SHAWINIGAN FALLS
PARIS • BRUXELLES

Les renseignements contenus dans cette annonce ont été puisés à bonne source, mais ils ne sauraient cependant nous être imputables.

Production-record du papier-journal

En mai la production canadienne de papier-journal s'élève à 359,943 tonnes et les livraisons à 367,251, chiffres sans précédent, rapporte la "Newsprint Association of Canada" dans son dernier relevé mensuel. Les envois accusent sur la production un excédent de 7,308 tonnes.

La production de mai surpasse de 95,479 tonnes, ou 36.1 p.c., celle du même mois de 1945, et de 109,928 tonnes, ou 44 p.c., celle de mai 1939. Elle atteint 96.3 p.c. de la capacité théorique de l'industrie, contre 93.8 en avril. Les expéditions de mai augmentent de 102,484 tonnes, ou 38.7 p.c. par rapport à mai 1945, et de 92,616 tonnes, ou 33.7 p.c., par rapport au même mois de 1939. Elles comptent pour 98.2 p.c. du rendement, au lieu de 96.7 p.c. le mois précédent.

Les livraisons de mai au Canada

Province de Québec,
District de Montréal,
No.
Ex Parte

COUR SUPERIEURE

Succession de feu
VINCENTO SANSANO

AVIS DE VENTE

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Juge T. Rhéaume de la Cour Supérieure siégeant à Montréal, district de Montréal, le 7 juin 1946 dans une cause en lesquelles Dame Germaine Castellan des cités et district de Montréal, veuve de Vincenzo Sansano en son vivant des mêmes lieux en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, et Antonio Manni, vendeur, des cités et district de Montréal en sa qualité de subrogé-tuteur aux mineurs sont acquérants, l'immeuble ci-après décrit vendu par autorité de justice, savoir:

"Un immeuble ayant front sur la rue Cartier, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro soixante-dix de la subdivision officielle du lot original numéro deux cent dix (210-70) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte de la Visitation; avec toutes les bâtisses dessus érigées, spécialement une maison à un étage portant le numéro civique 6560 de la dite rue Cartier, Montréal, tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble".

L'immeuble ci-dessus désigné sera ainsi vendu, en présence de la tutrice et du subrogé-tuteur ci-dessus désignés, au plus offrant et dernier enchérissable, sur enchère reçue publiquement par la personne commise à cet effet.

La dite vente aura lieu le 29 juin 1946 à onze heures et trente de l'avant-midi au bureau de Me Charlemagne Lussier, Notaire, 6625 St-Laurent. La mise à prix étant fixée par jugement à deux mille dollars (\$2000.00) aucune enchère ne sera reçue pour un montant inférieur et la vente est faite aux charges, clauses et conditions indiquées et contenues dans le cahier des charges produit au bureau du notaire soussigné.

Chaque enchérissable sera requis de déposer, le jour de la vente avant que son offre puisse être reçue en argent ou au moyen d'un chèque visé, la somme de trois cent cinquante dollars (\$350.00) entre les mains de l'officier chargé de procéder à la vente. Le solde du prix d'adjudication et les frais de l'acte de vente devront être payés au bureau de Me Charlemagne Lussier notaire 6625 Blvd St-Laurent à Montréal, dans les trente jours après l'adjudication.

En plus au dépôt à être fait par chaque enchérissable, l'acheteur devra payer immédiatement après la vente un pour cent sur le prix de l'adjudication entre les mains de la dite personne chargée de la vente. Pour renseignement sur les conditions de vente, veuillez vous adresser au soussigné.

CHARLEMAGNE LUSSIER,
Notaire,
6625 Boulevard St-Laurent,
Tél.: TA. 5400,
Montréal, 11 juin 1946.

se sont accrues de 23.3 p.c. en regard de mai 1945, et aux Etats-Unis, de 37.6 p.c.

Aux Etats-Unis, la production dépasse les envois de 228 tonnes et à Terre-Neuve, ceux-ci sont inférieurs de 1,687 tonnes à la production.

A la fin de mai 1946, les stocks de tous les fabricants de l'Amérique du Nord s'élevaient à 190,877 tonnes, soit 5,393 de moins qu'en avril. En mai 1945, ils se traduisaient par 163,771 tonnes et en mai 1939, par 285,363.

Aucune augmentation du prix des métaux de base

Ottawa, 13. (B.U.P.) — Les autorités canadiennes ne songent pas à augmenter le prix des métaux de base au Canada.

La Commission des prix et du commerce fait remarquer que les augmentations dans les prix du cuivre et du plomb aux Etats-Unis n'ont aucun rapport avec le plafonnement des prix au Canada. Le plafonnement des prix est donc maintenu pour les métaux non ferreux primaires et secondaires.

International Power

Les profits nets consolidés d'International Power Company en 1945 se sont élevés à \$1,768,802, soit l'équivalent de \$9.42 par action ordinaire après déduction des dividendes privilégiés. A comparer avec \$1,508,626 ou \$7.17 par action en 1944.

Les recettes brutes des filiales sont passées de \$5,549,275 en 1944 à \$5,842,299. La compagnie a liquidé les dividendes en retard de \$10 par action privilégiée et a versé des dividendes réguliers, a réduit la dette obligataire d'une somme de \$1,012,542 et a encouru des dépenses d'ordre capital de \$1,014,588. Le fonds de roulement est toutefois passé de \$6,402,673 à \$6,964,855.

EX-DIVIDENDES

Dominion Textile Co., 1 3/4 p.c. par action privilégiée.

Celanese Corp. of America, 50 cents par action ordinaire, \$1.18 3/4 par action de premier privilège et \$1.75 par action de deuxième privilège.

Canadian Westinghouse Co., 50 cents par action.

Forte augmentation dans le transport par air

Ottawa, 12. — D'après les premiers calculs de la commission des transports aériens et du bureau fédéral de la statistique, le ministère de la Reconstruction et des approvisionnements a révélé que les lignes aériennes domestiques au Canada ont transporté durant le mois de mars, 45,000 passagers, 1,000 tonnes de marchandises, 431,000 livres de courrier et ont parcouru 1,873,000 milles.

Si on compare ces chiffres avec le rapport de février, soit 38,000 passagers, 800 tonnes de marchandises, 387,000 livres de courrier et 1,525,000 milles parcourus, on constate des augmentations pour chaque phase des exploitations du service aérien domestique.

Les recettes d'exploitation pendant ce mois s'élèvent à \$1,690,000 soit une augmentation de 23.2 p.c. sur le mois de février, et les dépenses de la même période atteignent presque \$1,650,000, soit une augmentation de 8.4 p.c. sur le mois précédent.

Les bénéfices d'exploitation pour le mois de mars s'élèvent à \$39,000 une perte de \$152,000 en février. Les heures de vol en mars étaient de 13,000 contre 10,000 le mois précédent.

The Shawinigan Water & Power Company

A une assemblée des administrateurs de The Shawinigan Water & Power Company tenue ce jour, un dividende de vingt-cinq cents (.25) par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur nominale, de la compagnie pour le trimestre se terminant le 30 juin 1946, payable le 26 août 1946 aux actionnaires inscrits sur les registres en date du 18 juillet 1946.

L'agrandissement du golf entravé par la vente de ce terrain?

Selon le commissaire R.-F. Quinn, président de la Commission consultative du golf municipal, on s'inquiète, en plusieurs milieux, de la possibilité que l'agrandissement projeté du golf soit entravé par la vente, à la Cité-Jardin, d'un vaste terrain appartenant à la ville et situé à l'est de la rue Vlau.

M. Quinn a expliqué que le terrain en question est le seul pouvant permettre au golf municipal de s'agrandir pour répondre aux besoins de l'heure sans nécessiter une forte dépense. A son avis, l'aménagement de ce terrain permettrait de faire du golf municipal un terrain de dix-huit trous — il n'en compte que neuf actuellement — et une telle amélioration s'impose à cause de la fréquentation croissante de ce lieu.

Evidemment, a-t-il ajouté, la ville pourrait bien se départir de l'emplacement en question, et aménager ailleurs un autre terrain de golf. Mais il est d'avis que ceci entraînerait une dépense d'au moins un quart de million de dollars.

Condoléances du maire à la famille de l'hon. Médéric Martin

S. H. le maire, M. Camillien Houde, s'est fait hier l'interprète de ses collègues en transmettant à la famille de l'hon. Médéric Martin l'expression de ses plus sincères condoléances. "C'est avec un vif regret", dit-il, "que j'ai appris le décès de M. Martin, qui a occupé avec éclat la mairie de Montréal pendant douze ans, c'est-à-dire pour une période excédant celle de tout autre premier magistrat, depuis l'existence de notre Cité. Il n'y a aucun doute que son nom occupera dans l'histoire municipale une place plus que marquante."

Nouveau Conseil du Sénat de la Jeunesse

Les membres du Sénat de la Jeunesse viennent d'élire leur nouveau conseil pour 1946-47. Ont été élus par acclamation: Me Gaston Pouliot, président; Mlle Fleurette Bélaïr, 2e vice-présidente; MM. Yves Fortin, Jean-Louis Jolicoeur, Lucien Lachapelle, Marcel Robitaille et Roland Vaillancourt, conseillers. Elus par voie de scrutin: Mlle Yolande Dansereau, 1ère vice-présidente; M. Guy Forget, secrétaire honoraire; M. Raoul-D. Gadbois, trésorier honoraire; Mlle Madeleine Beauchamp, Bernadette Dorval, Laurence Forest, Lucienne Marcoux et Denyse Papineau, conseillères. M. Lucien Roy, président ex-officio, demeure membre du conseil.

Cette association, fondée en avril 1944 par M. Jean-Paul Héroux et un groupe de jeunes Montréalais, compte environ 1,000 membres.



VOICI le temps opportun où l'employeur peut obtenir le meilleur type de jeunes travailleurs pour formation sur place en vue d'emploi permanent.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU CANADA, programme conjoint des gouvernements fédéral et provinciaux, voit au placement et contrôle des ex-militaires, hommes ou femmes, pour fin de formation sur place.

L'EMPLOYEUR paye l'élève pour son travail durant la formation et, au besoin, le gouvernement fédéral ajoute à ce montant pour que l'ex-militaire puisse suffire à ses besoins.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS approuve la formation sur place des ex-militaires dans toute occupation qui leur est convenable et qui leur permet de maîtriser une situation bien déterminée, avec des perspectives de futur emploi.

SI VOUS AVEZ, à titre d'employeur, des emplois pouvant contribuer à la formation d'anciens combattants, veuillez en aviser le plus proche représentant de la **FORMATION PROFESSIONNELLE DU CANADA**.

OU abouchez-vous avec le plus proche bureau du **SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT**.

Voici une véritable aubaine permettant aux employeurs d'obtenir à la fois un personnel compétent et efficace et d'aider au Rétablissement.



MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail,
A. MacNAMARA, Sous-ministre.

AGISSEZ SANS RETARD!

Entre nous, Madame

par Jeannette

Les accidents de route, rançon des beaux jours d'été

Les plaisirs de l'été doivent chaque année se payer d'une lourde rançon d'accidents de route, qui pourraient si facilement être évités avec quelques précautions. L'homme ne peut pas impunément toujours prendre des risques et celui qui se vante d'avoir maintes fois "pris des chances" et de s'en être toujours tiré, est presque toujours sur le point d'être victime de ses imprudences. Loin de mettre sur ses gardes l'individu, un accident évité de miracle, le rend presque toujours plus téméraire, si bien qu'il vient presque à se croire immunisé contre tous dangers.

L'HOMME QUI REFUSA CES AVERTISSEMENTS.

Environ quatre mois ayant d'être victime d'un accident mortel, un propriétaire d'auto me racontait tous les accidents qui lui étaient arrivés depuis quelque deux ans, et dont il s'était toujours tiré de façon providentielle. Chacune de ses aventures dangereuses aurait dû être prise comme un avertissement, et rendre notre homme plus prudent, mais au contraire je crois qu'elles avaient eu pour résultat de balayer ses dernières craintes, ses dernières hésitations et de lui donner l'impression d'être un surhomme. Surhomme ou non, ce qu'il en resta après que son auto fut entrée en collision avec un train peut donner à réfléchir à celui qui trouve excitant de "prendre des chances".

Cette année, comme par les années passées, la route est engageante et s'allonge à perte de journée à travers champs, montagnes, villes, villages. L'invitation est belle pour qui possède une auto et peut disposer d'une soirée, d'une fin de semaine. Cependant il ne faut pas oublier que l'état de nos routes laisse à désirer et que la plupart des autos que nous rencontrerons ne sont pas en bonne condition. Les pneus sont usés à la corde, les freins ne fonctionnent pas, les différentiels tiennent par miracle. Vous pouvez voir une auto neuve qui peut facilement filer à 70 milles à l'heure, mais pensez aussi aux routes cahoteuses sur lesquelles il vous faut rouler, et surtout à ces véhicules qui vont tant bien que mal avec leurs vieilles ferrailles fatiguées.

SOYEZ PRUDENTE ET EVITEZ LES RISQUES

Même si vous n'êtes pas responsable d'un accident de route, elle peut quand même vous coûter la vie et celle des vôtres. Vos héritiers dans ce cas pourront sans doute réclamer des fautes de l'accident, mais pour l'homme mort c'est une bien piètre compensation!

Donc ayez et prudente sur la route, petite madame, qui aimez prendre la conduite de votre machine, et ne prenez pas de risques inutiles qui tendent à irriter les nerfs, lorsqu'ils ne vous envoient pas par livraison spéciale et rapide dans l'autre monde.

La Cuisinière

Le Menu du Jour

DEJEUNER

Jus de tomates
Rôties et sardines
Compote de rhubarbe

DINER

Poisson cuit au four
Patates et oignons durs en sauce blanche
Épinards au beurre
Riz et branches de céleri
Pommes au riz

SOUPER

Salade trois dans un
Petits pains
Fruit au chocolat et biscuits

Salade trois-dans-un

PARTIE I

1 tasse de poisson cuit en dés
2 c. à table de piment vert haché
2 c. à table d'oignon vert haché
2 c. à table de mayonnaise
1 c. à table de sauce Worcestershire
1 c. à table de catsup
Frottez le bol avec une gousse d'ail si vous le désirez. Combinez le poisson, le piment vert et l'oignon. Mélangez ensemble la mayonnaise, la sauce Worcestershire et le catsup. Versez sur le mélange de poisson et remuez légèrement avec une fourchette. Faites refroidir.

PARTIE II

2 tasses de fèves de Lima cuites
1 c. à table de persil haché
2 c. à table de mayonnaise
1 c. à table de poudre de cari
1 c. à table de poudre chili
Combinez les fèves de Lima et le persil. Ajoutez les poudres cari et chili à la mayonnaise; mélangez bien. Ajoutez aux fèves et remuez légèrement. Faites refroidir.

PARTIE III

1 tasse de carotte crue râpée grossièrement
2 tasses de chou laminé
1/2 tasse de concombre ou de radis hachés
2 c. à table d'oignon vert haché
3 c. à table de mayonnaise
1 c. à table de moutarde préparée
Mélangez ensemble la carotte, le chou, le concombre ou les radis et l'oignon. Incorporez la mayonnaise

se avec la moutarde préparée et versez sur la salade. Remuez légèrement avec une fourchette.

Sur un plat de grandeur moyenne, disposez trois grosses feuilles de laitue, chacune remplie d'un mélange différent. Garnissez avec l'oeuf cuit dur tranché, des radis coupés en forme de roses et du persil. Six portions.

Jolie princesse



Encore assez jeune pour porter des vêtements d'écologie, la princesse Margaret Rose portait ce manteau de pluie à capuchon, lorsqu'elle accompagnait le roi et la reine ainsi que les membres de sa famille à la Conférence Internationale des producteurs agricoles à Windsor en Angleterre.

FANTAISIE DE PLUMES



Il est des occasions où il vous faut transformer une robe simple en un triomphe et le chapeau que nous proposons ici accomplira ce tour d'ingéniosité. Une minuscule calotte de paille noire est recouverte d'un filet de soie et garnie de brins de plumes glycerinées. Une création John Frederic.

C'est un truc vieux comme le monde

Depuis le paradis terrestre, la femme intelligente se glorifie d'administrer sa maison de manière à faire bien vivre la famille dans les limites du budget, et de garder, en même temps, une poire pour la soif.

Quant au rationnement, il ne faut pas croire, pour un instant, que ce soit une invention récente, et que seuls, les employés du gouvernement aient pensé à le mettre en pratique. Non, nos grand-mères connaissaient déjà l'idée, puisque, même de leurs jours, plusieurs d'entre elles avaient les cordons de la bourse, ou, du moins, faisaient les emplettes pour la famille. Vous aussi, puisque, vous êtes une de ces bonnes ménagères imbues des meilleures traditions, décidez d'avance combien vous achèterez, chaque semaine ou chaque mois, de chacun des denrées nécessaires à la famille: tant pour le beurre, tant pour le sucre et les confitures, pour le pain, la viande, etc. Lorsque, par exemple, les oeufs sont plus chers, à une certaine époque de l'année, vous en dépensez moins que lorsque les poules produisent en grande série, car, à ce moment, les oeufs sont moins chers.

Quant au beurre et aux confitures

Le même principe s'applique au beurre. Une livre durera beaucoup plus longtemps et votre budget s'équilibrera mieux si vous donnez à chacun un petit morceau de beurre avant le repas plutôt que de laisser le beurrier sur la table; ou si vous habitez les membres de la famille à se passer de beurre au dîner, par exemple. Dans bien des pays d'Europe, même avant la guerre et même avant le rationnement, on ne servait pas de beurre à ce repas. Souvent, la quantité de beurre pour une recette peut être réduite de moitié sans que personne s'aperçoive de la différence. On peut aussi de la même manière diminuer la quantité de sucre. Le prix des gros pots de confitures de deux livres vient d'être augmenté d'environ 4c., mais on ne s'en apercevra pas trop si on essaye de les faire durer plus longtemps.

Ce mot mystérieux

Le mot "subvention" apparaît à plusieurs reprises lorsqu'on annonce une augmentation autorisée de prix. Voici pourquoi. Prenons par exemple le cas des confitures. Le gouvernement a payé une subvention sur les confitures durant la guerre pour s'assurer que les manufacturiers continueraient de produire pour la population civile ainsi que pour l'armée, aux prix-plafonds fixés. Autrement, le consommateur ordinaire aurait bien pu ne pas avoir de confitures du tout, ou à des prix exorbitants. La guerre étant enfin finie, les manufacturiers ne font plus maintenant des confitures que pour la popula-

tion civile, dans la mesure de leur quotité de sucre, et le gouvernement qui payait aux fabricants environ 2c. par livre de confitures discontinuait maintenant cette pratique.

Il est évident que l'argent payé en subventions vient du contribuable. Chacun payait une part de la subvention sur les confitures, qu'il en mangeait peu, beaucoup ou pas du tout. Si nous le voulons, nous pouvons atténuer cette augmentation de prix en faisant durer plus longtemps les confitures que nous achetons.

Conclusion

Voici la conclusion de cette courte dissertation: en évitant le gaspillage et en faisant ses plans d'avance, la femme intelligente peut réduire ses dépenses et économiser la nourriture si nécessaire dans le moment pour les populations affamées des pays moins favorisés que le nôtre.

Robinet qui coule mal

Fermer le compteur, dévisser à l'aide d'une clé anglaise, envelopper de chiffon pour ne rien abîmer, l'érou du robinet, enlever le caoutchouc usé, et poser à la place qu'il occupait un caoutchouc identique acheté chez le quincaillier. Revisser l'érou. Et ne jamais fermer brutalement un robinet.

Les documentaires suivants sont inscrits au programme des Circuits Rurux de l'Office National du Film, pour le mois de juin: L'Histoire du Blé — Sept Peintres de Québec — Les Vastes Pâturages de l'Ouest — Le Chant des Prairies — La Famille des Hommes.

Maquillage minute



Si vos ongles sont marqués de cernes qui nuisent à l'apparence lisse de la surface, voici qui pourra vous aider. Utilisez une lamelle d'émeri pour aplanir la surface puis polissez avec un chamois. Vous pouvez cependant prévenir ces cernes en repoussant les peaux mortes avec précautions, car c'est ce procédé qui les provoque.

Mondanités

Prochains mariages

—Le lundi 24 juin, sera béni, en l'église Saint-Nicolas d'Achuthsle le mariage de Mlle Suzanne Barbeau, fille de M. et de Mme Edmond Barbeau, avec M. Roland Tessier, R.C. M.P., fils de M. et de Mme Georges Tessier, d'Ottawa.

—Jeudi, le 20 juin, en l'église de Notre-Dame de Roberval, sera béni le mariage de Mlle Jeannette Larochelle, fille de M. et de Mme Edmond Larochelle, de Montréal, avec M. Fernand Perron, fils de M. et de Mme Joseph Perron, Pas de faire-part.

—Le samedi, 22 juin, à 8 heures, en l'église St-Louis de Gonzague, le R. P. Jean-Paul Giroux, bénira le mariage de Mlle Rita Bray, fille de M. J. Allan Bray, décédé et de Mme Bray, de Montréal, avec M. Roger Lalonde, fils de M. et Mme Louis-Armand Lalonde, de St-Henri, Pas de faire-part.

Monsieur et Madame Henri Lusier annoncent le mariage de leur fille Irène avec Monsieur Albert Gauthier, B.L., fils de Monsieur Raoul Gauthier, décédé et de Madame Gauthier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le Révérend Père Louis Gauthier, C.S.V., frère du marié, en l'église Saint Alphonse d'Youville, le samedi 15 juin à 9 heures.

Déplacements

—Mme Léon-Mercier Gouin et sa famille partiront le 14 juin pour la Malbaie où elles passeront la saison.

—M. et Mme John Bassett passeront la fin de semaine à Ottawa et assisteront au mariage Massey-van Buskirk.

—Mme Walter Merrill s'est embarquée, lundi, à New-York, pour un voyage en Angleterre.

Réceptions

—Ces jours derniers, Mlle Michelle Dubuc donnait un shower de tasses suivi d'un dîner, au Cercle universitaire, en l'honneur de Mlle Françoise Fillon, dont le mariage aura lieu fin juin; il y eut également shower de tasses, à l'hôtel Queen's, organisé par Mlle Marie-Paule Fillon et Jacqueline Payette.

—Mlle Louise Fréchet a été l'hôte d'honneur de plusieurs réceptions: à l'occasion de son prochain mariage, Mlle Liane Valois recevait à dîner à l'hôtel Berkeley, le 1er juin; Mme André Champagne offrait un shower d'ustensiles de cuisine le 5 juin; Mme Paul Dagenais-Pérusse recevait à l'heure du thé le 7 juin; Mme Laurence Brossard donnait un shower d'articles de coutellerie le 10 juin et Mlle Pierrette Lamarche donnait un shower de porcelaine le 12 juin.

Pichette-Favreau

—Le mariage de Mlle Suzanne Favreau, fille de M. et de Mme Robert Favreau, de Notre-Dame de Grâce avec M. J.-Jacques Pichette, ing. p., de Montréal, fils de M. et Mme Alide Pichette, de Grand-Mère, sera béni par le R. P. Arthur Gauthier, s.j., samedi le 22 juin, à dix heures, en l'église Notre-Dame de Grâce.

Mlle Monique Pichette, sœur du marié, sera dame d'honneur, tandis que la petite Louise Charette, cousine de la mariée, agira comme bouquetière. M. Pierre Favreau, frère de la mariée, sera garçon d'honneur. Le lieutenant Gilles Marchand, MM. Léopold Pichette, Jacques Paré et Roland Diamond, N.P., placeront les invités. Il y aura réception à l'hôtel Berkeley après la cérémonie.

COUPONS VALIDES

Valeur des coupons:

Sucre 1 livre
Beurre 1/2 livre

BEURRE—Coupons R-1 à R-11

SUCRE ET CONSERVES—

Coupons S-1 à S-14

VIANDE—

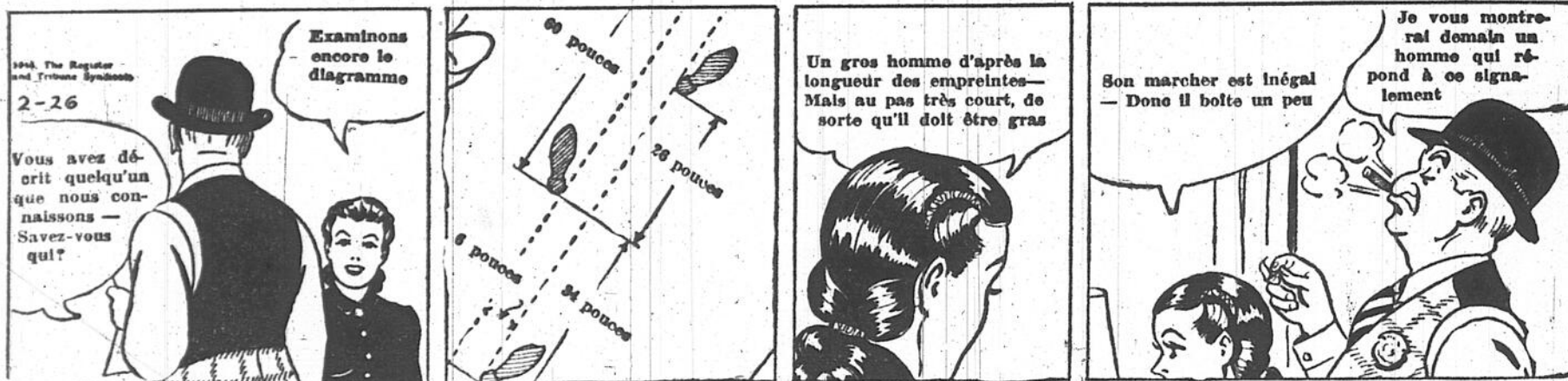
Coupons M-29 à M-41

Re: INFRACTIONS AUX PRIX

Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des prix, P.L. 1281 Loc. 244 ou 68.

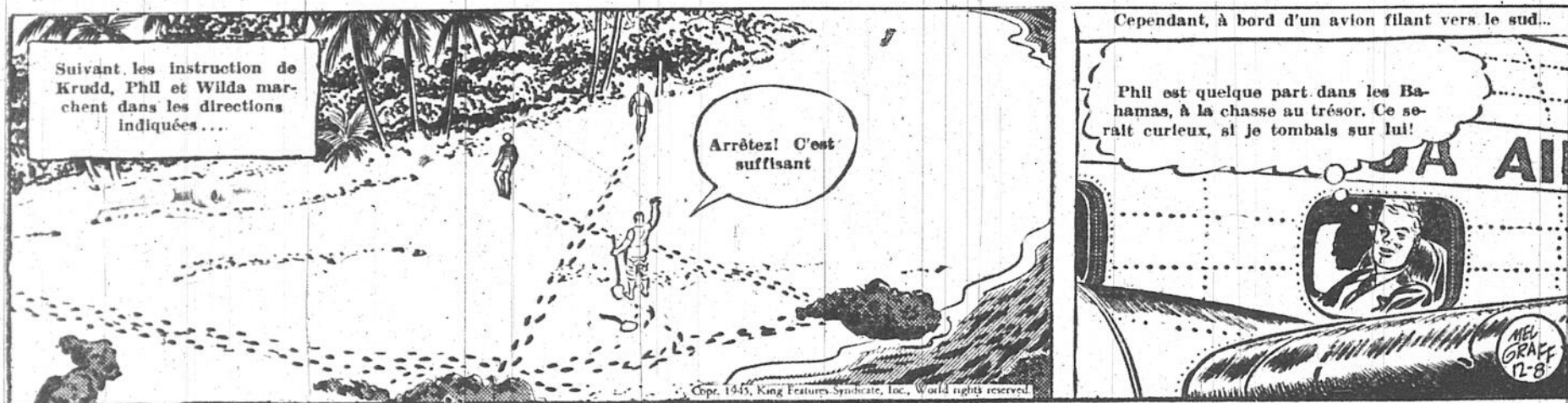
JEANNINE

Sur une piste?



L'AGENT SECRET (X-9)

Les frères se rencontreront-ils?



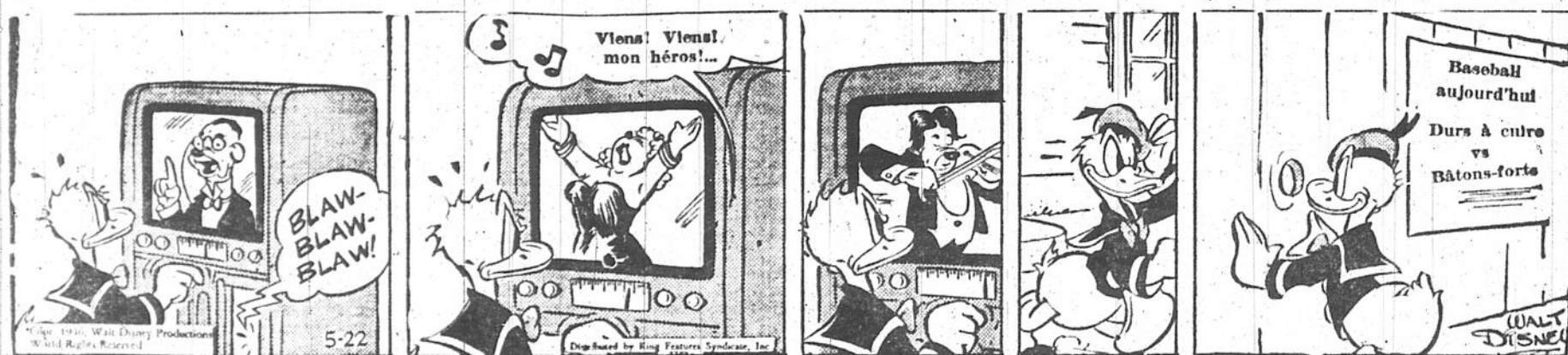
BLONDINETTE

Raisonnement



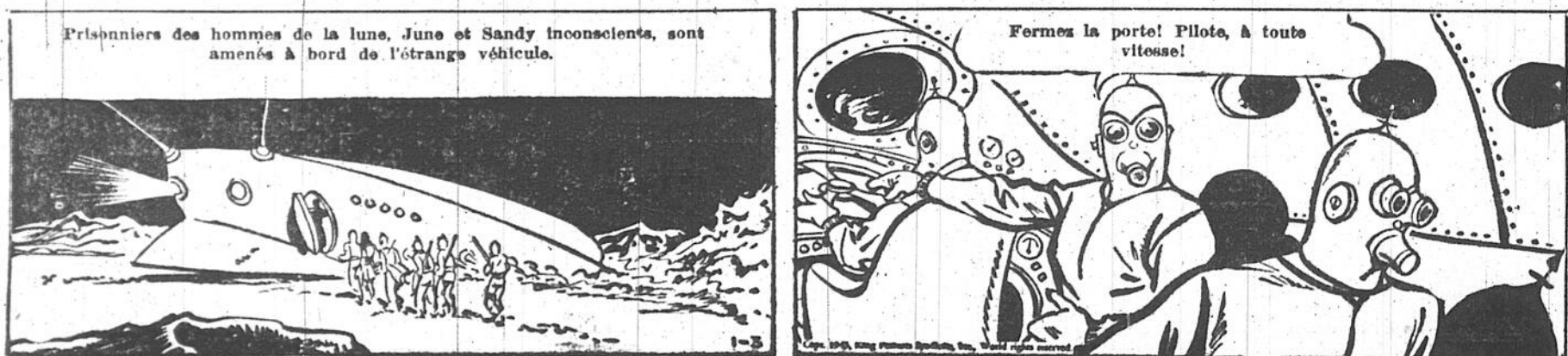
DONALD LE CANARD

Rien à son goût!



BRICK BRADFORD

Prisonniers



Victoire facile du Mexique sur le Canada

Le manque d'entraînement sur des courts de gazon, le peu de chance qu'ont les joueurs de tennis canadiens de prendre part à des tournois internationaux et la lamentable tenue de Brendan Macken ont été les trois causes de l'humiliant échec imposé, hier après-midi, aux joueurs de tennis du Canada par l'équipe du Mexique. Les deux équipes vinrent en présence sur les courts du Mont-Royal Club, avenue Grew, à Notre-Dame-de-Grâce, à l'occasion des rencontres pour la Coupe Davis. Il faut dire également que le mauvais état du gazon a joué de vilains tours à Henri Rochon qui malgré sa défaite en trois sets consécutifs a émerveillé les nombreux spectateurs par son jeu si coloré.

Le Mexique sort de l'épreuve d'hier après-midi fort de deux victoires, sans même perdre un seul set.

Une leçon de tennis

Dans le premier match au programme Rolando Vega donna une leçon de tennis au jeune Brendan Macken, au compte final de 6-4, 6-2 et 7-5. Dans le second, son frère Armando, champion en simples de son pays, l'emporta sur Henri Rochon, l'espoir No 1 de l'équipe canadienne pour la Coupe Davis, au score final de 7-5, 6-2 et 6-4.

Autant le second match fut sensationnel par la présence de Rochon sur les courts, autant le premier fut moche par la tenue vraiment décevante du jeune Macken.

Calibre intermédiaire

A l'issue de ce match, la majorité des spectateurs avaient l'impression d'avoir assisté à une jouée de calibre intermédiaire, comme il s'en déroule tous les jours sur nos courts. Le joueur mexicain n'eut presque pas la chance de démontrer qu'il était un champion, par suite de la piètre exhibition de Macken.

Ce dernier menait, dans le troisième set, au compte de 4-0 et avait l'avantage du service. Il commit plusieurs erreurs, fit plusieurs fautes dans son service, et fut finalement vaincu au score de 7-5.

Vent ennuyeux

Les deux joueurs firent leur apparition sur les courts à 2.30 h. précises. Dix minutes plus tard, ils commencèrent leur duel. Le premier service de Macken fut une fausse balle. La seconde tomba au bon endroit et Macken réussit un beau placement sur le renvoi de Vega.

Le premier point allait donc au Canada. Plusieurs placements furent échangés des deux côtés. Le vent qui balayait le court, de temps à autre, nuisait aux joueurs. Vega remporta ce set assez facilement, bien que Macken lui eût donné un peu de fil à retordre. Dans le second set, Macken commença en bon. Il gagna la première partie à zéro. Toutefois, au cours des parties suivantes, il commença à perdre sa précision et accumula des erreurs sur erreurs. Il termina le set sur une double faute de service.

Lamentable tenue

Au troisième set, on semblait croire que le Canada avait une chance de gagner au moins un set. Macken obtint quatre parties consécutives et avait l'avantage du service, lorsqu'à la cinquième partie il perdit le contrôle de son service et fut très erratique dans ses placements. Vega, possédant beaucoup plus d'expérience que son adversaire en profita pour égaliser les chances et enlever le set. La foule ne ménagea pas ses applaudissements pour le jeune Mexicain.

L'arrivée de Rochon sur les courts du club eut pour don de réchauffer l'enthousiasme des spectateurs. Aux premiers coups de raquettes, on vit un Rochon en forme, mais malheureusement il jouait contre un champion. Les deux adversaires commencèrent leur match à 4.25 h. Rochon émerveilla la foule par une série de placements de toute beauté qui firent courir Vega d'un côté à l'autre, sur le court.

Rochon chanceux

Le champion canadien vit sourire la chance de son côté, avec trois coups de filet consécutifs qui prirent Vega par surprise. Toutefois, au cours du premier set Vega se reprit, involontairement toutefois, en ayant la chance de son côté, sur des balles qui allaient s'écraser sur le gazon. Le jeu fut très serré de part et d'autre. A la onzième par-

tie du premier set, Rochon força le jeu et obligea son adversaire à jouer en véritable champion de son pays. On vit alors des échanges parfaits. Toutefois, le manque d'expérience de Rochon, dans les grands tournois, lui fut fatal. Il perdit ce set au compte de 7-5. Dans le deuxième set, le score final ne donne pas crédit à Rochon. Presque toutes les parties, il força Vega à la limite. Ce dernier, expérimenté, remontait continuellement la cote et savait profiter d'une erreur de l'adversaire pour placer une balle hors de sa portée. Vega commit vers la fin du match quelques erreurs de service qui faillirent lui être fatales. Alors qu'il avait le "set point", il commit deux erreurs de service consécutives. Toutefois, il se reprit à temps et enleva le set.

Service foudroyant

Dans le dernier set, on crut que Rochon avait quelques chances à la cinquième partie, alors que possédant un service foudroyant il gagna la partie à zéro. Dans la huitième partie, l'espérance canadienne fournit du jeu vraiment spectaculaire. Toutefois, Vega se servit encore de son expérience et vint facilement à bout de son adversaire pour gagner le set.

Vega, dans ce match, donna beaucoup de puissance, beaucoup plus que son frère, tout probablement à cause de la force de son adversaire. Son jeu de filet fut particulièrement merveilleux. Toutefois il paraissait épuisé à la fin du match, car il dut courir très souvent pour aller ramasser les célèbres "drop shots" de Rochon.

Le match dura une heure et demie.

Sommaire:

1er match, Macken, Canada, Rolando Vega, Mexique.
Mexique gagne par 6-4, 6-2, 7-5.
2e match, Rochon, Canada, Armando Vega, Mexique.
Mexique gagne par 7-5, 6-2, 6-4.

En surveillant le jeu sur les courts

"C'est bien ce que j'avais prévu", nous déclarait Marcel Rainville, à l'issue de la victoire de Rolando Vega sur Brendan Macken, hier après-midi, sur les courts en gazon du Mont-Royal Club. Marcel Rainville, l'ancien champion des courts canadiens, l'une des étoiles de l'équipe canadienne de la Coupe Davis, avait pris place avec les journalistes, aux premières rencontres entre le Canada et le Mexique.

Plusieurs spectateurs déclaraient, à l'issue du premier match, que le calibre de tennis n'avait aucun caractère international. Ils avaient sans doute raison.

Il faut rendre hommage aux arbitres qui furent d'une compétence rarement vue dans des tournois de tennis à Montréal. Le premier match fut arbitré par Théo Mathieu, alors que Me Jacques Vachon lui succéda au poste. Les arbitres des lignes rendirent des décisions très honnêtes. M. Léo Choquette avait la direction des arbitres. Rendons-lui le discret hommage d'avoir su choisir ses hommes.

La foule ne ménagea pas ses applaudissements aux joueurs mexicains, qui malgré un vent très frais, se "réchauffèrent" assez rapidement pour infliger une dure défaite à nos deux porte-couleurs.

La direction du club avait aménagé un fort bel endroit pour les nombreux journalistes couvrant les matches.

Cet après-midi, ce sera le double. Laird Watt, capitaine de l'équi-

Omer Gouin a remporté le championnat du tir

M. Omer Gouin, un tireur d'élite montréalais du club de tir de la St. Lawrence Sugar, a remporté le championnat du Dominion contre plus de 500 experts tireurs du Canada, lors d'un récent concours de tir sportif ouvert à tous les tireurs du pays, a-t-on annoncé à l'organisation des Dominion Marksmen.

En remportant ce championnat national avec le brillant résultat de 600-59x sur 600-60x, M. Gouin a défait Mlle Helen Ramsay, de l'Association de tir d'Edmonton, Alberta, qui s'est classée seconde avec 600-58x. M. A. Desbiens, du club de tir de la force constabulaire de Montréal, division des postes de police, qui avait déjà gagné le championnat provincial où M. Gouin s'était classé troisième, a remporté la cinquième place avec 600-56x (le score "X" indique le nombre de coups logés dans le petit cercle "X" sur la cible).

Mtl Tramway quatrième

L'équipe qui a remporté le championnat provincial cette année, le club de tir de la Cie de Tramways de Montréal, est arrivée en quatrième place dans le concours pour le championnat du Dominion. Ce championnat a été remporté par le club de tir de Calgary, Alberta, par un score de 1500-135x.

Succès de F. B. Wynne

M. F. B. Wynne, du club de tir Calgary Tech s'est vu décerner deux titres, le Dominion Aggregate et le Dominion Three-Position, en obtenant un résultat de 600-46x et 600-47x respectivement. Le championnat canadien des dames a été décerné au club de tir des dames de Wyoming, Ont., qui a défait le Ucanian Rifle Club de Winnipeg, par 1500-111x à 1500-101x. Le club de tir de Calgary détenait ce championnat depuis 1941, bien qu'il l'ait perdu plus tôt dans un autre tournoi.

Repris après un intervalle de quatre ans, ce concours des Dominion Marksmen comprend des championnats individuels pour le tir en position couchée, assise, à genoux et debout. Ces concours étaient divisés en 2 étapes, la première décidant du championnat provincial et par zones, la seconde des championnats nationaux.

Voici un sommaire des résultats:

Le championnat ouvert aux équipes du Dominion: Le club de tir de Calgary, Alberta, 1500-135x sur 1500-150x.

Le championnat "Grand Aggregate" individuel du Dominion: F. B. Wynne, du club de tir de Calgary 600-46x sur 600-50x.

Le championnat "Individual Three-Position" du Dominion: F. B. Wynne, du club de tir de Calgary 600-47x sur 600-60x.

Le championnat de l'équipe des dames du Dominion: Le club de tir de Wyoming, Ontario, 1500-111x sur 1500-150x.

Le championnat individuel du Dominion: Omer Gouin, du club de tir St. Lawrence Sugar, Montréal, Québec, 600-59x sur 600-60x.

Ce club désire jouer, ce soir

Le St-Louis de Gonzague aimerait recevoir la visite de tous bons clubs, ce soir, sur son terrain situé à l'angle des rues Fullum et Marie-Anne. Inf.: M. Desroches, FR. 9626.

pe canadienne, formera équipe Brendan Macken pour rencontrer les deux frères Vega. Ces deux derniers sont favoris pour remporter le match en trois sets.

A l'issue de ce match, si l'heure n'est pas trop avancée, il y aura un simple d'exhibition entre Don McDiarmid, champion du Canada, avant la guerre, et Guererra, de l'équipe mexicaine.

Musial n'est pas intéressé



Après avoir refusé une troisième offre de la Ligue Mexicaine, cette fois pour le contrat de trois ans, qui lui aurait rapporté environ \$130,000, Stan Musial, le fameux coiffeur des Cardinals de St-Louis, est ici photographié avec son épouse et leur bébé, Geraldine, alors qu'ils déménagent dans leur nouvelle demeure à St-Louis, Mo.

Lefebvre, du Kik, a été suspendu pour une période de deux ans

Dans une déclaration faite aux journaux hier soir, Albert Molini a déclaré que l'arrêt-court du Kik, Johnny Lefebvre, a été suspendu pour une période de deux ans, parce qu'il s'est aligné avec un club de la ligue Provinciale. "Les joueurs de la ligue Métropolitaine qui agiront de la même manière subiront le même sort", a ajouté Albert Molini. "Nous avons une ligue bien-balancée et je tiens à ce que les règlements soient respectés", a-t-il dit.

Plusieurs clubs menacés

Le Kik est aussi menacé de perdre le lanceur Charley Morris, tandis que les autres clubs sont dans le même cas. Quelques clubs de la ligue Provinciale qui ne sont pas bien balancés tentent de se renforcer avec l'aide des équipes de la ligue Métropolitaine, mais

Dans la ligue des manufacturiers

Mardi soir dernier les clubs International Paints et McArthur Irwin se rencontrèrent dans une partie régulière de la ligue des manufacturiers de peinture; la partie se termina au pointage de 23 à 3 pour International Paints. Messieurs Bernard Jean et J. P. Bélanger se distinguèrent pour le club vainqueur.

Ce soir, les clubs International Paints et Thorp-Hambrook se rencontreront dans une partie régulière de la ligue au parc Jarry; la partie commencera à 6.45 p.m.

Le Beauchamp Elec. jouera, dimanche

Le Beauchamp Electric s'est réorganisé et il fera l'ouverture de sa saison, dimanche prochain alors qu'il rencontrera les Marchands du Nord au parc Laurier à deux heures et trente. Charley Beauchamp qui est en tête de cette équipe aura probablement recours soit à Roland Caisse ou Charley Gamache comme lanceur. Le Beauchamp Electric avait affiché une belle tenue l'an dernier et il fera l'impossible pour connaître autant de succès, cette saison.

Albert Molini ne voit pas cela de la même manière et il promet d'être sévère pour ceux qui enfreindront les règlements de son circuit.

Mayport à Lachine

Le Mayport qui a causé une sorte de surprise en battant le Valleyfield, dimanche dernier, visitera les Facteurs dimanche prochain au stade de Lachine. Le club d'Hubert Lavigne est monté en tête de la ligue Métropolitaine en battant le Mayport. Hubert Lavigne aura probablement recours à Buck Lavolette comme lanceur, tandis qu'Albert Zabala lancera pour le Mayport.

Le cyclisme est populaire à Pont-Viau

Le sport le plus populaire à Pont-Viau de ce temps-ci, est, sans contredit le cyclisme. Grâce à l'initiative du "Centre sportif Pont-Viau", les jeunes gens et jeunes filles de Pont-Viau et des environs peuvent désormais faire d'agréables excursions en groupe le dimanche. Le piste des membres s'allonge à chaque sortie du club cycliste.

Après Ste-Rose, Terrebonne et Dorval, le club ira à Chambly, dimanche le 16. A cet endroit il y aura ralliement avec le Cyclo National et quelques autres clubs. Ce rendez-vous des cyclistes au Fort de Chambly sera cinématographié, nous disent les organisateurs.

Invitation aux jeunes

Le "Centre sportif Pont-Viau" invite tous les jeunes de Ahuntsic, Laval-des-Rapides, Canton Bélanger, St-Elzéar, St-Vincent de Paul, à se joindre à son club cycliste à cette occasion. Le départ aura lieu rue St-Hubert près du tennis à 10 h. 30 a.m. Les participants feraient bien d'apporter leur dîner.

Jean-Pierre Roy désirerait revenir avec les Royaux

Jean-Pierre Roy, lanceur montréalais qui a remporté vingt-cinq victoires l'an dernier avec les Royaux, est revenu dans la métropole mercredi soir après avoir refusé l'offre des frères Pasquel de la ligue Mexicaine. Il est parti hier soir pour Brooklyn, où il aura une entrevue avec Branch Rickey, Sr., président des Dodgers, ce matin à dix heures. Ce lanceur droitier avait quitté les Dodgers de Brooklyn, il y a treize jours et il est arrivé au Mexique le 1er juin. Il fut reçu à Laredo par Alfonso Pasquel et se rendit ensuite à Mexico où il conféra avec Jorge Pasquel. Ce dernier refusa toutefois de payer une année du salaire promis à Roy et offrit de lui remettre la moitié de son salaire et lui dit ensuite qu'il aurait son bon salaire à la fin de la saison.

Samedi dernier, on déclara à Roy qu'il devait lancer pour le Vera Cruz mais il a refusé car les offres qui lui étaient faites ne l'intéressaient pas. Si Roy avait joué dans une seule partie, il aurait été banni du baseball pour cinq ans et il ne voulait pas se faire "jouer".

Une sommation

Dimanche, ou lundi dernier, Jorge Pasquel reçut une sommation des avocats de Rickey Sr. "Lundi soir j'ai eu une entrevue avec Jorge Pasquel et je lui dis que je n'étais pas intéressé à jouer à ses conditions, d'autant plus qu'il me forçait à défendre au Mexique durant cinq ans", a dit Jean-Pierre. "Il me dit que je devais jouer sous les conditions de mon premier contrat, et je fus encore moins intéressé", a ajouté le lanceur montréalais. Roy a ensuite dit à Jorge Pasquel qu'il était pour lui rendre une réponse dans vingt-quatre heures, mais dès la première occasion il a pris l'avion à destination de New-York.

A New York

Arrivé à New-York, Jean-Pierre a tenté d'atteindre Branch Rickey mais ce dernier n'était pas à son bureau. Le président des Dodgers avait envoyé deux télégrammes au lanceur montréalais, pendant qu'il était au Mexique. Vers une heure et trente, hier après-midi, Jean-Pierre Roy a reçu un appel téléphonique du président des Dodgers lui disant de le rencontrer ce matin, (aujourd'hui). Il semblait être de bonne humeur.

Il désirerait jouer ici

"Toutefois, si on me garde à Brooklyn et que je ne lance pas et si l'on ne m'envoie pas à Montréal, cela ne fera pas mon affaire", a dit Roy. "Je ne veux pas jouer pour un autre club-ferme des Dodgers que les Royaux et si l'on veut m'oppressionner à un autre club que les Royaux, j'aimerais autant qu'ils

Yvon Robert voudrait rencontrer Managoff

Il se pourrait qu'Yvon Robert soit le prochain athlète à être opposé au championnat Bobby Managoff dans une rencontre pour le championnat poids-lourd à la lutte, que Bobby Managoff a de nouveau défendu mercredi soir contre Dave Detton au Forum.

Managoff a remporté la seule chute dans la rencontre la plus scientifique et la plus rapide encore vue à Montréal depuis longtemps et même si sa victoire a été plus ou moins douteuse il est tout de même demeuré champion du monde. Yvon Robert était un spectateur fort intéressé au match de mercredi et immédiatement après la rencontre a lancé un défi au gagnant. Robert prétend qu'il aurait dû être le lutteur dans l'arène contre Managoff mercredi soir.

"J'avais compris lorsque j'acceptai de rencontrer Wladislaw Talun pour la deuxième fois que le gagnant serait opposé à Managoff. J'ai battu Talun et j'étais assuré de rencontrer le champion, mais à ma grande surprise Dave Detton fut choisi de préférence à moi", a dit Robert.

Hier soir, le matchmaker Eddie Quinn a déclaré qu'il ne savait pas encore quelle décision il prendrait au sujet de son programme de mercredi soir prochain.

m'échangeant ou qu'ils me vendent" a ajouté le lanceur montréalais.

Fausse propagande

Jean-Pierre Roy dit que les joueurs des ligues majeures qui évoluent dans la ligue mexicaine sont loin d'être traités comme le disent les journaux. "J'ai eu l'occasion de rencontrer Max Lanier et Fred Martin au Mexique et ces derniers m'ont dit qu'ils en seraient à leur dernière année dans la ligue



Jean-Pierre Roy

Mexicaine, à moins que les frères Pasquel ne leur paient leur salaire de l'année, avant le début de la prochaine saison", a déclaré le lanceur montréalais. "Tant qu'à Lou Klein, il aime jouer dans ce circuit avec de telles conditions. Ces joueurs sont au Mexique, parce qu'ils sont bien payés, c'est tout", a ajouté Roy.

Air léger

"Chaque joueur qui arrive au Mexique est malade durant environ une semaine et il saigne surtout du nez parce que l'air est trop léger", a dit Roy.

"Les frères Pasquel font ce qu'ils veulent avec les joueurs après qu'ils ont signé leurs contrats. Quand ils ne veulent plus d'un joueur ils s'en débarrassent, même s'il a signé un contrat de deux, trois, quatre ou cinq ans", a ajouté Roy.

"Les frères Pasquel ne veulent plus du lanceur Alex Carrasquel, mais ils sont forcés de le garder car cet ancien joueur des Sénateurs de Washington, les menace de leur faire une mauvaise publicité aux États-Unis", a déclaré Roy.

Mauvais état des terrains

Ce lanceur montréalais dit que l'état des terrains est lamentable et que les douches sont très rares. Il est aussi très rare qu'un club attire 30,000 personnes par jour. Dimanche dernier, la partie Vera-Cruz vs Mexico a attiré seulement 8,000 personnes.

En terminant, Roy dit qu'il n'a pas eu l'occasion de voir Roland Gladu mais il a ajouté que ce voltigeur était fort populaire dans ce circuit.

Victoire facile du Kik, hier soir

Le Kik a remporté une victoire facile sur le Seven Up par 13 à 1, hier soir, dans une joute régulière de la ligue Commerciale. Fedele a été le lanceur gagnant. Jarry et Jérôme ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun trois coups sûrs, tandis que Camille, Groulx, Yuki, Ashby et Hoshizaki ont aussi brillé.

LE SPORT en général

"Je serais bien surpris si nous obtenions d'autres joueurs des Dodgers de Brooklyn cette saison", a déclaré Mel Jones. "Léo Durocher compte présentement sur 29 joueurs, ce qui veut dire qu'il peut conserver le même alignement, car la limite est 30", a ajouté le gérant-général des Royaux.

Mel Jones a dit que les Dodgers alignaient présentement, 8 joueurs d'intérieurs, douze lanceurs, trois receveurs et six voltigeurs. "Avec Herman Franks et Dixie Howell, comme receveurs, Clay Hopper est satisfait. Notre personnel de lanceurs est assez puissant tandis que l'on serait content d'obtenir soit Howie Schultz ou Eddie Stevens mais vu qu'ils sont respectivement droitier et gaucher, Léo Durocher les gardera car ils alterneront", a ajouté Mel Jones.

Les Burge semble toutefois avoir repris son aplomb au bâton et il aidera grandement le club de Clay Hopper. Continuant à analyser les Royaux, Mel Jones dit que Jack Robinson est fort effectif. Al Campanis est solide à l'arrêt-court tandis que Lew Riggs, John Jorgensen peuvent tous évoluer au troisième-but. Le gérant-général du club de baseball montréalais serait aussi fort surpris si Stan Rojek était cédé au club de Clay Hopper.

"Les Dodgers comptent sur six voltigeurs mais il est presque certain qu'ils les garderont tous car les autres clubs de la ligue Nationale en alignent au moins six", a terminé Jones.

Ici et là...

Alex. Connell, ancien gardien de buts des Maroons est président de l'Association de crose d'Ottawa. Vernon "Lefty" Gomez, ancien fameux lanceur des Yankees qui est de retour aux États-Unis, a dit qu'il n'est pas encore certain s'il retournera gérer le Venezuela, la saison prochaine. Il a ajouté qu'il serait intéressé à une position avantageuse dans le baseball aux États-Unis.

Les Giants ont acheté trois joueurs du club Atlanta de la Southern Association. Il s'agit des lanceurs, Earl McGowan, Billy Ayers et du joueur d'intérieur, Lloyd Gearhart. Elmer "Violent" Ray, fameux boxeur poids-lourd de couleur est le choix des rédacteurs sportifs de Boston pour l'emporter sur Pat Comiskey à la 24 juin, prochain. De retour des États-Unis, où il a visité plusieurs villes de baseball telles que Baltimore, New-York, Washington, Philadelphie, Boston, etc. Jean Barrette favorise maintenant les Red Sox de Boston pour l'emporter dans la ligue Américaine tandis qu'il croit que les Dodgers de Brooklyn possèdent de belles chances de remporter le championnat dans la ligue Nationale. Il a assisté à la dernière joute entre les Red Sox et les Indiens de Cleveland et il a été fort impressionné par Bob Feller. "Ce lanceur est extraordinaire", a déclaré Jean. Ce sportsman montréalais a aussi vu des nouvelles de Nick Malfara, jeune joueur montréalais, qui s'aligne avec le Centerville. "Tommy Thomas m'a dit que Nick Malfara était le meilleur frappeur de la Eastern Shore League avec une moyenne de .400 et qu'il était aussi le meilleur voleur de buts", a ajouté Jean Barrette. Nick Malfara a déjà été recommandé aux Royaux, l'an dernier.

Défaite du Idéal

Le Royal Juvénile a défait le Idéal par 15 à 11. Roland Tremblay et Claude Llmoges ont le plus brillé pour les vainqueurs.

Dave Andrews obtient la décision sur Gus "Pell" Mell hier à Boston

BOSTON, 13. (B.U.P.) — Dave "Golden Boy" Andrew, 141 1/2 livres, de Lowell, a remporté une décision unanime, des juges, sur Gus "Pell" Mell, 141 1/2 livres, de Montréal, dans un rapide combat de dix rondes, qui était la rencontre principale d'une séance de boxe, organisée par la Goodwin A. C. au Boston Garden et disputé ce soir devant 2,594 personnes. Les deux boxeurs ont bataillé avec acharnement et pratiquement sur un pied d'égalité jusqu'à la huitième ronde alors qu'Andrews déclencha une offensive furieuse pour atteindre Mell d'un dur crochet de la gauche et venir bien près de l'envoyer au plancher. Par la suite, Mell s'est visiblement replié sur la défensive et le boxeur de Lowell n'a pas pu porter un autre coup solide.

Belle tenue de Mell

Mell a affiché une belle tenue durant les premières rondes alors que son habileté lui permit d'éviter tous les coups de gauche de son dangereux adversaire pendant que le Canadien semblait avoir quelque peu le meilleur dans les échanges à courte portée.

Le combat a été fort intéressant du commencement à la fin et les spectateurs ont longuement acclamé Andrews lorsqu'il déclencha l'offensive à la huitième ronde.

Les anciens gagnants de la coupe Seagram

1945 Byron Nelson, Toledo, Ohio à Toronto, Thornhill, 280-70.

1944 Pas joué.

1943 Pas joué.

1942 Craig Wood, Mamaronek, N.Y. à Toronto, Mississauga 275-72.

1941 Sam Snead, Hot Springs, Va. à Toronto, Lambton 274-70.

1940 Sam Snead, à Toronto, Scarborough 281-71.

1939 Jug McSpaden, Winchester, Mass. à St. John, Riverside 282-70.

1938 Sam Snead à Toronto, Mississauga 277-72.

1937 Harry Cooper, Chicopee, Mass., à Toronto, St. Andrews 285-70.

1936 Lawson Little, Chicago à Toronto, St. Andrews 271-70.

1935 Gene Kunes, Norristown, Pa., à Montréal, Summerlea 280-70.

1934 Tommy Armour, Chicago, à Toronto, Lakeview 287-70.

1933 Joe Kirkwood, Chicago, à Toronto, Royal York 282-72.

1932 Harry Cooper, à Ottawa, Hunt, 290-73.

1931 Walter Hagen, Détroit, à Toronto, Mississauga 292-72.

1930 Tommy Armour, à Hamilton, Golf Club 277-70.

Gervin et Gagnon à l'Exchange, mardi

Un combat de quatre rondes qui promet de fournir de solides échanges a été bâclé hier en vue de la première séance de boxe en plein air qui sera disputée mardi soir au stade Exchange. Le matchmaker Raoul Godbout a fait signer un contrat à George Gervin, qui a remporté deux victoires sur "Biff" Davis au Forum et il sera opposé à Marcel Gagnon de Shawinigan Falls.

Un combat de six rondes et une autre rencontre de quatre rondes seront bâclés sous peu pour compléter le programme qui mettra Frankie Paci aux prises en finale contre Florian Bibeau.

Ce dernier fait son entraînement à New-York, mais Bibeau s'est ouvert un camp à St-André d'Argenteuil et travaille tous les jours avec le rapide Roland Prairie et le solide Billy Carroll. On a rapporté par téléphone hier que Bibeau pesait 121 livres et était en excellente condition.

Gervin et Gagnon sont tous deux de redoutables coigneurs et on doute que cette rencontre complète même les quatre rondes pour lesquelles elle est cédulée.

Roland Prairie, qui s'entraîne avec Bibeau, est aussi en excellente condition en vue de son combat semi-final de huit rondes contre "Irish" Ken Sargent de New-York.

de qui lui permit de s'assurer la victoire en lui donnant les trois dernières rondes du match.

Bien que le combat ait été passablement dur, les deux adversaires sont sortis de l'arène sans porter trop de marques de la rencontre et ne furent jamais en danger sérieux, si ce n'est le coup de gauche de Dave Andrews à la huitième ronde, qui ébranla fortement Mell, mais ce dernier, grâce à son expérience, réussit à se protéger et empêcha son adversaire de poursuivre un avantage qui aurait pu le conduire à une mise hors de combat.

Quatre joutes dans la ligue Intermédiaire

Quatre joutes seront à l'affiche dans la ligue Intermédiaire de baseball, dimanche prochain. Les Vétérans de Rosemont en viendront aux prises avec le Jardin Botanique à trois heures et quinze; la Joliette visitera le Confédération au parc Outremont à deux heures et trente; le St-Jean-Baptiste de la Salle sera opposé aux Tigres de Rosemont au parc Laurier à trois heures et quinze, tandis que les Marchands de l'Est rencontreront les Wanderers au parc Lafontaine à trois heures et quinze.

Le Jardin Botanique tentera de remporter sa sixième victoire consecutive et Armand St-Jean compte sur son lanceur Séguin et sur ses durs coigneurs pour l'emporter. Maintenant que Bob Thériault est de retour avec son club, Cartier gérant du Confédération espère voir ses joueurs infliger une défaite au Joliette.

Les membres du club Excelsior au parc Belmont, ce soir

Le club sportif Excelsior est en train d'organiser une randonnée en bicyclettes, pour dimanche après-midi. Le départ se fera en face du numéro 514 rue Cherrier. Le parcours sera le suivant: Montréal, Pont Jacques-Cartier, Longueuil et Chambly. Les repas se prendront au cours de la route et les cyclistes seront de retour à Montréal vers neuf heures.

Ce club sportif laisse entendre à ses membres que ce soir, une soirée a été organisée en leur faveur au parc Belmont. Fernand Côté, président de ce club a aussi dit qu'il y aura réduction sur l'admission et sur toutes les attractions. Le lieu du rendez-vous sera la terrasse des pique-niques à sept heures.

Le National déclassé les Vétérans de Rosemont

Le National, géré par Billy Innes, a continué sa série de victoires hier soir en déclassant les Vétérans de Rosemont par le compte de 11 à 2. Marcell a limité les perdants à cinq coups sûrs tandis que ses coéquipiers en ont frappé neuf contre Mullins, Marcell a aussi dirigé l'offensive de son club en frappant trois simples tandis que Taillefer a cogné un coup de circuit. Les vainqueurs se sont assurés de la victoire à la deuxième manche en comptant six points.

Joute de la ligue féminine, ce soir

La partie de la Ligue Féminine de balle molle, aura lieu ce soir à 7 h. p.m.

A cette occasion le club P.A.A.A. Royals rencontrera le club Rosemount Mansfields, champion de la Cité pour l'année 1945, au terrain situé à l'angle de la rue Iberville et Dandurand, à l'arrière du terrain de jeu.

Eclatante victoire des Royaux sur les Bears à Newark hier soir

NEWARK, 13. (Spécial à "Montréal-Matin") — Continuant à afficher une belle tenue au bâton, les Royaux ont remporté leur treizième victoire à l'étranger, hier soir, alors qu'ils ont défait les Bears de Newark par 7 à 5, dans la

première joute d'une série de quatre. Les joueurs de Clay Hopper ont frappé quatorze coups sûrs contre Harry Karper, Jack Haley, Bill Houtz et Frank Makosky. Houtz qui a remplacé Haley à la cinquième manche, a été chargé de la défaite. Quoiqu'il fût remplacé par Curt Davis, dans la sixième manche, Cy

Bucker a été crédité de sa cinquième victoire de la saison. Marvin Rackley a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois coups sûrs tandis que Dixie Howell a obtenu deux doubles. Tom Tatum, Cy Bucker et Lew Riggs ont aussi cogné chacun deux simples. Don Savage et Hal Douglas ont frappé chacun un coup de circuit pour les Bears.

Les Burge, des Royaux, et Hal Douglas ont fait compter chacun trois points. A la suite de cette victoire, les Royaux ont porté leur avance à cinq parties et demie en première place de la ligue internationale.

Avance de deux points

Les Royaux ont compté un point à la première manche, sur un deux buts de Rackley et des simples de Lew Riggs et Tom Tatum. Ils ont porté le compte 2 à 0 à la quatrième manche sur des simples de Riggs et Cy Bucker et un deux-buts de Dixie Howell.

A la cinquième manche, les joueurs de Clay Hopper ont enregistré deux autres points et le gérant George Selkirk et le lanceur débutant, Harry Karper ont été bannis de la joute pour avoir trop argumenté avec l'arbitre. Les Royaux ont compté ces deux points alors que Lew Riggs fut frappé par le lanceur, Tatum fut passé, ces deux joueurs avancèrent d'un but sur le sacrifice de Naylor et Durrett à reçu un but sur balles pour remplir les buts. Riggs et Tatum ont ensuite croisé le marbre sur le coup sûr de Les Burge.

Bucker aux douches

Les Bears ont compté leur premier point à la fin de cette reprise, sur un trois-buts de Berra et un roulant de Bob Brown. Ils ont ensuite pris les devants à la sixième manche en comptant quatre points pour envoyer Cy Bucker aux douches. Hal Douglas a frappé un coup de circuit qui a valu trois points tandis que Savage en a aussi obtenu un. Davis a ensuite été solide et il a accordé seulement deux coups sûrs en deux manches et deux tiers. Les Bears en ont frappé cinq contre Cy Bucker en six manches et un tiers.

Ralliement décisif

Les Royaux se sont assurés de la victoire à la septième manche en comptant trois points sur un trois-buts de Les Burge, un autre deux-buts de Dixie Howell, un sa-

crifice de Bucker et des simples de Jorgensen et Marvin Rackley. Curt Davis a ensuite été solide et il a pratiquement paralysé tous les frappeurs des Bears jusqu'à la fin de la partie.

Durant cette partie, Marvin Rackley a volé son troisième but de la saison. Al Campanis et Jack Robinson n'ont pas joué. Les Royaux et les Bears en viendront de nouveau aux prises, ce soir et Steve Nagy lancera contre Harry Garbett.

Montréal 100 120 300-7 14 2
Newark 000 014 000-5 5 1
Burke, Davis (7) et Howell;
Karper, Haley (5), Houtz (5), Makosky (8) et Berra.

Sammy Snead et Tony Penna en première position

Cleveland, 13 (B.U.P.) — "Slammin'" Sammy Snead et Tony Penna, ce dernier qui n'a jamais joué, ont eu la chance de gagner un tournoi important de golf, ont pris les devants dans la première ronde du tournoi omnium national, tous deux avec un total de 69, trois en dessous de la moyenne.

Snead a obtenu un total de 34 et 35 pendant que Penna a enregistré 35 et 34. Mike Turnesa de White Plains, N. Y. a fini en troisième place avec 70, pendant que Byron Nelson est en quatrième place avec 71. Nelson était le favori pour remporter la victoire dans ce tournoi.

Le ligue intermédiaire inter-paroissiale

Dimanche le 16, l'Immaculée recevra le St P. Claver au Parc Lafontaine à 6.45 p.m. Le St-Jean-Berchmans recevra le St-Marc angle des rues Marquette et De Fleurimont à 2.30 p.m. Le St-Jean-Baptiste, visitera le St-Louis-Gonzague au Parc Baldwin à 2.30 p.m.

CLASSEMENT A DATE			
	G	P	Moy.
St-J-Berchmans	7	0	1.000
Immaculée FDR	4	3	.571
St-Marc	2	2	.500
St-P-Claver	2	2	.500
St-L-Gonzague	1	4	.200
St-J-Baptiste	0	5	.000

Jim Konstanty aux Leafs

Pittsburgh, 13. (B.U.P.) — Les Braves de Boston ont aujourd'hui annoncé la vente du lanceur de relève Jim Konstanty, âgé de 29 ans, aux Leafs de Toronto et l'envoi sous option du lanceur Al Javery, âgé de 28 ans, au Little Rock de la Southern Association.

Konstanty, obtenu des Reds de Cincinnati cette année, n'a commencé qu'une partie pour les Braves, Javery fut renvoyé au club de Boston cette semaine, par le Toronto.

Le Mile-End jouera à Ahuntsic, dimanche

Dimanche prochain, à Ahuntsic, le club local recevra la visite du Mile-End. Le club visiteur a affiché une belle tenue depuis le début de la saison et il est déterminé à infliger une défaite au club de Rosy Ménard. Nick Borzelli lancera pour le Ahuntsic contre Russell King ou Dubreuil.

Le Red Devils victorieux

Le Red Devils ont remporté une victoire facile sur le St-Jean Berchmans par 12 à 4. Tony Bucci, Marcel et Angelo Canbrisso ont été les étoiles des vainqueurs. Les Red Devils aimeraient rencontrer tous les clubs de la ville et des environs. Inf.: FA. 9795.

Le Rialto visitera le Christ-Roi, dimanche

Les amateurs de balle molle seront servis à souhaits dimanche au soir en se rendant au Parc Christ-Roi alors que l'équipe de l'endroit recevra le club senior, RIALTO. Cette joute suscite un vif intérêt car les deux clubs alignent des joueurs tels que RAM BAM (Home Run) Bellemare, Lavole, Bertrand pour Rialto; tandis que Christ-Roi a les frères Bouchard, Beaulieu, Léo Lamoureux et autres. Le Christ-Roi a retenu les services de Tommy Stewart et Despaties nouveau receveur sera derrière le marbre, pour Rialto, Laurin-Gaudette sera la batterie. Dimanche dernier le Christ-Roi a défait le restaurant Chez Ernest par le score de 4 à 1. Gadoua au monticule se distinguait en n'allouant que 3 coups sûrs à ses adversaires. Lundi dernier dans des joutes régulières de la ligue du nord le Christ-Roi annula contre St-Vital 5 à 5 et mercredi il blanchissait le Blue Bird par le score de 13 à 0. De nouveau Gadoua fut très effectif n'accordant que 2 coups sûrs et retirant 10 frappeurs au bâton. Au cours des prochaines joutes le gérant Latour fera alterner ses deux lanceurs régulièrement Lamoureux et Gadoua ce dernier étant rétabli d'un mal de bras.

Les Royaux bientôt de retour d'une fructueuse tournée à l'étranger

Complétant une très fructueuse tournée à l'étranger, les Royaux de Clay Hopper doivent revenir au Stade dimanche pour un long séjour sur leur terrain au cours duquel tous les clubs du circuit viendront leur rendre visite dans la course au championnat.

Dimanche, Jewel Ens sera au Stade avec les Chiefs de Syracuse qui ont jusqu'ici été le club le plus dangereux pour les locaux et cette série pourrait fort bien décider de la première place pour quelque

temps. Après le programme double de dimanche entre les deux clubs, il y aura des joutes simples mardi, mercredi et jeudi.

Al Schacht, le bouffon du baseball, a été engagé pour une représentation spéciale qui sera fournie avant la joute de mardi soir.

Les Bears de Newark, qui sont toujours considérés comme un club excessivement dangereux seront les visiteurs suivants au Stade de la rue Delorimier, arrivant vendredi le 21 pour un programme double sous les réflecteurs, le premier de la présente saison, la première joute commençant à 6.30. Les Bears et les Royaux se rencontreront de nouveau le lendemain après-midi pour compléter la première semaine du retour des Royaux ici.

Les Little Giants (et comme ils sont petits!) de Bruno Betzel arriveront dimanche pour jouer un programme double le 23. Les Little Giants disputeront cinq parties à Montréal avant de céder la place au populaire Al Thomas et ses Orioles de Baltimore. Les Reds de Rochester viendront ensuite et joueront des programmes doubles consécutifs dimanche le 30 juin et lundi, le premier juillet avant de terminer leur série par une partie simple le 2 juillet.

Un voyage de quatre jours vient alors interrompre le stage des Royaux au Stade, mais ils reviendront immédiatement après pour rencontrer les Leafs de Toronto et les Bisons de Buffalo avant de repartir pour un autre long voyage le 13 juillet.

Belle victoire des Wanderers

Les Wanderers de la ligue intermédiaire ont blanchi le LaSalle par 3-0. Roy Martineau a été solide sur le monticule tandis que Benny Karis a frappé les trois coups sûrs de son club.

BASEBALL

Résultats d'hier

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 7, Newark 5.
Rochester 5, Jersey-City 4.
Buffalo 5, Syracuse 0.

Seules joutes au programme.

LIGUE AMERICAINE

Aucune partie cédulée.

LIGUE NATIONALE

Boston à Pittsburgh, terrain détrempé.

Seule joute au programme.

Parties d'aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Newark, 2 parties.

Toronto à Baltimore.

Buffalo à Syracuse.

Rochester à Jersey-City.

LIGUE AMERICAINE

Washington à Détroit.

Philadelphie à Cleveland, soir.

New-York à St-Louis, soir.

Boston à Chicago, soir.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à Philadelphie, soir.

Cincinnati à Boston, soir.

Chicago à Brooklyn, soir.

St-Louis à New-York.

Position des clubs

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	P.C.	Diff.
Montréal	36	16	.692	—
Syracuse	29	20	.592	5½
Newark	28	22	.560	7
Baltimore	24	24	.500	10
Buffalo	24	25	.490	10½
Toronto	20	26	.435	13
Rochester	19	27	.413	14
Jersey-City	14	34	.292	20

LIGUE AMERICAINE

	G	P	P.C.	Diff.
Boston	41	10	.804	—
New-York	33	22	.600	10
Washington	28	23	.549	13
Détroit	28	24	.538	13½
St-Louis	22	29	.431	19
Cleveland	22	31	.415	20
Chicago	18	30	.375	21½
Philadelphie	14	37	.275	27

LIGUE NATIONALE

	G	P	P.C.	Diff.
Brooklyn	31	19	.620	—
St-Louis	29	21	.580	2
Chicago	25	21	.543	4
Cincinnati	24	21	.533	4½
Boston	22	26	.458	8
Pittsburgh	21	25	.457	8
New-York	21	30	.412	10½
Philadelphie	18	28	.391	11

Parties du soir

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester . . . 000 102 200-5 7 0
Jersey City . . . 100 000 102-4 11 1
Surkont, Bruner (9) et Hockenberry; Barley, Lucier (9) et Grasso.
Buffalo . . . 000 400 100-5 8 0
Syracuse . . . 000 000 000-0 7 4
Mueller et Tabacheck; Harriet, Schultz (4), Polivka (9) et West.

Invitation aux coureurs professionnels

Dimanche matin, à 11 heures, tous les coureurs professionnels locaux sont convoqués à une réunion qui aura lieu à 4495 rue Papineau. Il s'agit de l'organisation d'une course et le promoteur Fernand Hébert sera présent pour expliquer les détails aux intéressés. Ceux-ci peuvent entre temps, se mettre en communication avec lui à AM. 4911.

Victoire du Vaillant

Le Vaillant juvénile a remporté sa troisième victoire consécutive en battant le Oxford par 6-3. Le lanceur Poirier s'est distingué au monticule en n'accordant que quatre coups sûrs et retirant 11 frappeurs au bâton. Il s'est aussi mis en évidence au bâton de même que Lachaine.

DIMANCHE, LE 16 JUIN

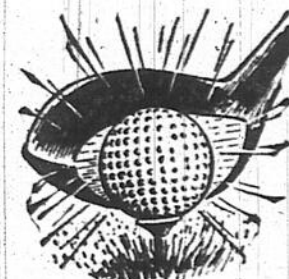
FÊTE DES PÈRES

A cette occasion, nous offrons une grande quantité de suggestions pour cadeaux qu'il appréciera.

Donnez-LUI un CADEAU UTILE

M. Paul STUART
gérant du rayon des "SPORTS" et de la "PUBLICITE" aux GALERIES MONT-ROYAL

M. Léon PILON
gérant général du magasin à rayons GALERIES MONT-ROYAL



SYNTHONISE C.K.A.C. tous les DIMANCHES à 12.30 p.m. pour la "PARADE SPORTIVE" commanditée par LES GALERIES MONT-ROYAL.

Nous émettons les permis de chasse et de pêche pour la province.

LES GALERIES
Mont-Royal
Magasin à Rayons

911 est, Ave. Mt-Royal

à quelques pas de la rue St-Hubert

FR. 1112

Ancien local de Lacroix-Léger Ltée.

Le Comité bancaire approuve le prêt à la Grande-Bretagne

WASHINGTON, 13. (B.U.P.) — Le Comité bancaire de la Chambre a approuvé par vingt contre cinq la proposition du prêt aux Britanniques fixé à \$3.750.000.000 et le chef démocratique, John J. Sparkman a affirmé que l'accord serait présenté probablement à la Chambre dans deux semaines.

Peu après le vote sur l'emprunt, approuvé par le Sénat, le Comité a reçu un télégramme de l'ancien secrétaire du Commerce, M. Jesse Jones, qui renouvelait ses objections à un prêt fait sans garanties.

Ce télégramme était la réponse aux déclarations faites au Comité par le sous-secrétaire d'Etat, M. William L. Clayton, à la suite d'une déclaration antérieure de Jones au Comité.

Motion de non-lieu de la défense renvoyée

(Suite de la page 6)

placé par erreur ou par vengeance sur les documents en question, est-ce qu'il devient un conspirateur?"

Hon. juge Lazure: Il n'y a pas de doute. La preuve des déclarations ultérieures à la date de la période couverte par la plainte ne peut valoir d'aucune façon que contre leurs auteurs. Contre d'autres, cette preuve est illégale. Ça ne prend pas six ans pour s'entendre. Faut-il se réunir durant six ans pour se décider à donner des secrets à une puissance étrangère?

La Couronne doit établir que les informations qu'aurait pu donner l'accusé ou qu'il aurait cherché à obtenir constituaient réellement un secret officiel. Ce n'est pas tout de croire qu'il s'agit d'un secret. Il faut démontrer a) que c'est un secret; b) que la transmission dudit secret est interdite par la loi; c) que Rose et d'autres personnes ont conspiré pour obtenir et remettre lesdits secrets. Nous soumettons que la Couronne n'a pas prouvé ces éléments essentiels.

Où est la menace?

De plus la conspiration et l'offense substantive doivent avoir été perpétrées au détriment des intérêts de l'Etat canadien. Où est la preuve que l'on voulait léser les intérêts du Canada? Où est la preuve qu'un préjudice a été causé au Canada. La Couronne doit prouver cet élément général. La preuve démontre que la Russie était notre alliée; le Canada coopérait avec la Russie et toutes les autres nations alliées; nous fabriquions des tanks et des munitions pour l'URSS. Si nous voulions donner autre chose ce ne pouvait être dans un autre but. J'ai droit de dire qu'il était dans les intérêts du Canada de poser en principe que si la Russie gagnait la guerre, le Canada la gagnait avec elle; si elle la perdait, il la perdait avec elle. Il eut fallu prouver que les informations fournies causaient un préjudice au Canada.

Or, nous n'avons pas droit de supposer que c'était contre nos intérêts, surtout dans ce temps-là, alors que nous étions alliés dans une même guerre. Il faut tout de même être prudent avec des causes du genre, ne pas nous laisser entraîner par ce qui n'est pas de la preuve.

Les 5 voleurs sont arrêtés une heure après le hold-up

WINDSOR, Ont., 13. (B.U.P.) — Les quatre hommes et la femme qui ont dérobé la somme de \$10.000 à la banque de Tecumseh, à l'heure de la fermeture, aujourd'hui, ont été capturés une heure plus tard, à l'île Peach, sur la rivière Détroit, où ils s'étaient enfuis pour y enterrer l'argent.

Les autorités canadiennes ont découvert la somme volée après avoir cerné le groupe. Trois des hommes furent identifiés comme étant Clifford Renaud, 24 ans, de Windsor; Don Lorry, 31 ans, de Rouyn, et John Zero, 26 ans, de Windsor.

Au dire de la police, quatre hommes ont opéré le "hold-up" à la banque et se sont enfuis dans une auto à Bar Harbor, Ontario, où ils avaient loué une embarcation qui les attendait. On croit que la femme conduisait le véhicule.

M. William St-Pierre, le gérant de cette succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Tecumseh, a dit que les hommes étaient armés à leur entrée dans la banque.

Illogisme et injustice

L'acte d'accusation équivaut à un "illogisme, une illégalité et une injustice". Il est impossible de se défendre avec cet acte. Si le prévenu a eu en sa possession des secrets, il ne pouvait ensuite conspirer pour les obtenir. Les six chefs d'accusation contre Rose sont contradictoires.

A part Boyer et Kathleen Williams, les quelques 55 témoins appelés par la Couronne n'ont rien

Députés assignés?

(B.U.P.) — Quatre députés fédéraux qui avaient été sommés de comparaître en cour comme témoins au procès de Fred Rose ont été avertis qu'ils n'avaient pas à se rendre à Montréal. Ce sont MM. William Irvine, député C.C.F. de Carleton Place; David Croll, libéral de Toronto; Victor Quelch, créditiste d'Acadia et Bona Arseneault, libéral de Bonaventure.

apporté contre Rose. La preuve peut être divisée en deux groupes de faits: ce qui s'est passé à l'ambassade russe, ce qui s'est passé à l'extérieur de l'ambassade.

La preuve est illégale en autant qu'elle concerne l'ambassade russe. L'ambassade fait partie du territoire russe pour fins légales. Il ne peut y avoir de conspiration avec des Russes. Zabotin et tous les autres, y compris Gouzenko, étaient des attachés d'ambassade.

C'est un principe reconnu que les ambassades en pays étranger sont établies pour avoir des renseignements. Quand le Canada établit des ambassades c'est pour se procurer des renseignements.

Hon. juge Lazure: Jamais l'établissement d'un service d'intelligence. Non! Non!

Pas l'espionnage!

Me Bienvenue soutient que l'ambassade couvre un service d'intelligence.

L'hon. président reprend: Je ne comprends pas que l'ambassade puisse couvrir un service d'intelligence. Si c'est la pratique, c'est bien malheureux. Il est temps que ça cesse. Je ne puis concevoir que

Le roi Humbert s'exile après un règne éphémère de 35 jrs!

ROME, 13. (B.U.P.) — Le roi Humbert III, parti pour l'exil, aujourd'hui, après une règne de 35 jours, est descendu à l'aéroport "Prat Llobregat", à Barcelone, à 8.50 heures ce soir, en compagnie d'un groupe de 14 personnes.

Avant de partir, il accusé le gouvernement de s'être emparé du pouvoir par un "geste révolutionnaire", en insinuant par là qu'il tenait la république pour illégale. Il a été décidé que le roi passerait la nuit à Barcelone, probablement dans le château de quelque noble d'Espagne, et se remettrait en route, à destination de Lisbonne, au Portugal, demain, afin de rejoindre sa famille qui l'attend. Dès l'arrivée de Humbert, le gouverneur civil de Barcelone a demandé au gouvernement de Madrid des instructions concernant l'invité royal.

La raison du départ

Humbert a dit quitter le pays uniquement afin d'éviter que le sang ne soit répandu. Sa proclamation irritée pour annoncer son départ a marqué le premier pas vers un mouvement royaliste probable, en faveur de son retour en Italie.

Le roi a accusé le gouvernement "d'avoir accompli un acte révolutionnaire en prenant arbitrairement le pouvoir et en s'investissant d'une puissance à laquelle il n'a pas droit."

Humbert a d'abord quitté Rome pour Barcelone, à 4.15 heures de l'après-midi, à l'aérodrome de Ciampino, dans un avion quadrimoteurs Savoia-Marchetti, en laissant le premier ministre Alcide de Gasperi agir comme chef de l'Etat et d'un gouvernement dont la prétention est maintenant d'être entièrement républicain.

Son départ s'effectuait si rapidement que Gasperi a dû annuler un discours proposé pour la radio, à huit heures du soir. Le sujet en était basé sur le projet que le roi resterait au pays jusqu'à la proclamation officielle de la république, qui aura lieu mardi.

Hon. juge Lazure: Si un vol a été commis par l'accusé avec un membre de l'ambassade, ceci n'empêche pas la Cour de sévir contre l'accusé. Elle a droit de se servir des documents.

— Les Russes comme tels ne peuvent être des conspirateurs.

— L'offense comme telle existe quand même.

Histoire hypothétique

Partant des hauteurs du droit international, Me Bienvenue descend ensuite vers la plaine pour faire de l'histoire hypothétique. Le nom de l'hon. C.-D. Howe est mentionné. Avec de belles couleurs, on brosse le tableau d'une rencontre entre le ministre (aujourd'hui membre du conseil privé) et le député communiste Rose. Tous deux sont animés du même désir: communiquer à la Russie, qui en a fait la demande officielle, la formule de production du RDX. M. Howe ne commet pas un crime. Et Rose, lui, subit son procès pour avoir conspiré en vue du même acte. Pourquoi un crime pour l'un et non pour l'autre?

On parle ensuite de Gouzenko qui "ne connaît rien" de Boyer, et des Russes qui "devraient être tirés à coup de fusil". Me Brals proteste véhémentement: La Russie et les Russes sont respectables. C'est contre les espions que nous nous élevons.

Si l'on enlevait l'apparat de la présente cause, la mise en scène, il resterait peu de chose. Il y a 50 à 60 façons de commettre l'offense. L'accusé pour les commettre, aurait dû au préalable étudier le code pour composer l'offense telle que décrite. Ce peut être le procès de l'ambassade, on peut dire que ce qui a été fait n'était pas bien propre, mais qu'est-ce qui relie Rose à la conspiration? Il n'a pas contrôlé sur ce que l'on avance.

En conclusion le procureur dit: Il y a absence totale de preuve: Rose et d'autres citoyens ont pu faire des démarches pour aider une puissance étrangère sans pour cela trahir: Rose et Boyer peuvent être complices d'un même fait mais non pas conspirateurs; les Russes ont pu opérer ici un service d'intelligence sans que Rose y ait été mêlé. Pour ces raisons, la cause devrait être retirée au jury.

Décision

Me Gagnon donne une courte réplique où il souligne que la Couronne a prouvé les éléments essentiels d'une conspiration.

Me Cohen relève dans la réponse de Me Gagnon ce qu'il appelle une hérésie légale. Des détails, doivent être ajoutés. Finalement l'hon. juge Lazure renvoie la motion, en résumant les points qu'on a soulevés devant lui. La Couronne a fait une preuve de conspiration générale, puis elle a relé l'accusé au

complot. Dans quelle mesure cette preuve est-elle faite? La Cour ne peut le dire ouvertement. Cependant, "est-ce qu'il me serait permis de retirer la cause des mains du jury? Il est patent que je ne puis le faire."

Uitimum des Alliés?

Le journal monarchiste "Gloriale Della Sera" a allégué que Humbert avait changé l'heure de son départ, proposé pour 2.15 heures p.m. seulement, après avoir reçu un "ultimatum" venant des autorités alliées, pour lui demander de partir immédiatement "pour des raisons internationales, dans le but d'éviter des désordres publics."

Le contre-amiral Ellery Stone, de la Marine américaine et directeur de la Commission alliée, qui serait l'homme tout désigné pour avoir émis un pareil ultimatum, a nié ce rapport et a ajouté: "J'ai la ferme conviction qu'aucun autre délégué allié n'en a adressé de semblable."

Réaction calme

La nouvelle du départ du roi, répandue rapidement, fut accueillie avec calme, au moins pendant les premières heures qui l'ont suivie. Les rumeurs d'une manifestation royaliste à trois endroits de la ville romaine, ne se sont pas réalisées.

Toutefois, Naples était sous la surveillance de gardes policiers et de militaires, trois fois plus nombreux qu'à l'ordinaire, depuis le temps où cette ville était une scène de combat. La concentration des forces à Rome était également considérable.

"Vive le Roi"

Après un jour d'incertitude sur ses futures allées et venues, Humbert se présenta à l'aérodrome vers 3.55 heures environ, sans chapeau, et revêtu d'habits civils, comme les personnes qui l'accompagnaient. Un groupe d'ouvriers de l'aéroport le reconnurent et crièrent immédiatement: "Longue vie au Roi", tandis que des femmes s'empresaient de courir pour lui baiser la main. Humbert serra plusieurs mains tendues de son côté.

Les carabiniers formèrent promptement un cordon autour de la base aérienne et défendirent l'entrée au public au cours des vingt minutes qui précéderent le décollage de l'avion. L'équipage se hâta de saluer l'approche de Humbert vers l'appareil qui allait l'emporter.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage.

— (Joachim du Bellay)

Entente signée entre Russie et Afghanistan

LONDRES, 13. (B.U.P.) — Radio-Moscou annonçait ce soir que la Russie et l'Afghanistan ont signé une entente impliquant une révision de leur frontière commune, et d'autres questions.

Le ministre des Affaires étrangères, Viatcheslav Molotov était signataire pour l'URSS, et le Sultan Ahmed Khan, ambassadeur afghan, signa pour son pays.

Radio-Moscou explique que l'accord délimite la frontière le long de trois rivières, et dans les régions où se voient la Russie et l'Afghanistan. L'entente comporte aussi d'autres paragraphes qui fournissent ce qu'on appelle une "régularisation" de certaines autres questions.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage.

— (Joachim du Bellay)

Les Etats-Unis refuseraient d'assumer leur responsabilité

LONDRES, 14. (B.U.P.) La violente sortie du secrétaire aux Affaires étrangères, M. Ernest Bevin, sur le problème de l'immigration en Palestine, au cours de la conférence annuelle du parti travailliste, à la réunion tenue hier, a été provoquée par l'impression que les Etats-Unis avaient refusé d'assumer leur juste part de responsabilité sur la situation internationale juive, laissait-on entendre, dans les milieux bien renseignés.

En même temps, il y avait certaines indications que le gouvernement était réellement ennuyé du retour du mufti de Jérusalem, au Moyen-Orient ainsi que des rapports voulant qu'il ait déjà entamé des activités politiques.

D'après un porte-parole du Foreign Office, un ordre d'expulsion à long terme contre le mufti se-

rait proposé et lui défendrait l'accès en Palestine, en dépit de toutes circonstances futures.

Blon que la déclaration de Bevin, à l'effet que des gens s'agitaient aux Etats-Unis, en rapport avec l'admission de 100.000 Juifs en Terre-Sainte, parce qu'ils n'étaient pas désirés à New-York, ait causé toute une sensation chez les Américains, elle a passé presque inaperçue à Londres.

Les tentatives pour obtenir une explication de M. Bevin ont été vaines, mais un informateur a déclaré, non officiellement: "Les Etats-Unis tentent d'obtenir de la Grande-Bretagne son consentement à l'immigration des Juifs, sans exprimer leur propre approbation à partager les conséquences possibles d'une telle mesure."

Uitimum des Alliés?

Le journal monarchiste "Gloriale Della Sera" a allégué que Humbert avait changé l'heure de son départ, proposé pour 2.15 heures p.m. seulement, après avoir reçu un "ultimatum" venant des autorités alliées, pour lui demander de partir immédiatement "pour des raisons internationales, dans le but d'éviter des désordres publics."

Le contre-amiral Ellery Stone, de la Marine américaine et directeur de la Commission alliée, qui serait l'homme tout désigné pour avoir émis un pareil ultimatum, a nié ce rapport et a ajouté: "J'ai la ferme conviction qu'aucun autre délégué allié n'en a adressé de semblable."

Réaction calme

La nouvelle du départ du roi, répandue rapidement, fut accueillie avec calme, au moins pendant les premières heures qui l'ont suivie. Les rumeurs d'une manifestation royaliste à trois endroits de la ville romaine, ne se sont pas réalisées.

Toutefois, Naples était sous la surveillance de gardes policiers et de militaires, trois fois plus nombreux qu'à l'ordinaire, depuis le temps où cette ville était une scène de combat. La concentration des forces à Rome était également considérable.

"Vive le Roi"

Après un jour d'incertitude sur ses futures allées et venues, Humbert se présenta à l'aérodrome vers 3.55 heures environ, sans chapeau, et revêtu d'habits civils, comme les personnes qui l'accompagnaient. Un groupe d'ouvriers de l'aéroport le reconnurent et crièrent immédiatement: "Longue vie au Roi", tandis que des femmes s'empresaient de courir pour lui baiser la main. Humbert serra plusieurs mains tendues de son côté.

Les carabiniers formèrent promptement un cordon autour de la base aérienne et défendirent l'entrée au public au cours des vingt minutes qui précéderent le décollage de l'avion. L'équipage se hâta de saluer l'approche de Humbert vers l'appareil qui allait l'emporter.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage.

— (Joachim du Bellay)